

N° 357

Mars

Avril

2010



infos **communales** **Baelen - Membach**



Dossier:

Sur la route des déchets

Histoire

- Photos d'hier et d'aujourd'hui

Zone de police

- Le bilan 2009

En bref

- Rupture de sel de déneigement
- Un projet éolien ?
- Concertation au Käkert
- Le webbus
- Agrandissement de la carrière ?



Mérites 2009 : les lauréats



CB Finassur
Prêts hypothécaires & crédits
Placements
Toutes assurances

**UN COURTIER OSE CASSER LE PRIX
DE VOS ASSURANCES !**
Contactez-nous
et épargnez aussitôt
www.cbfinassur.be

0498 / 76 76 76

Mazarinen 18 b Fax : 087 / 76 55 01
4837 Baelen cbfinassur@hotmail.com



Saveur & Bien-Être
Cours de cuisine
Saine, Délicieuse et Facile

Renseignements et Inscriptions
Route d'Eupen, 90 - Baelen
087/89 14 11 - 0473/322 090
anneschreurs@skynet.be



HUPEZ Renovations
Christian Hupez
Travaux effectués par le patron
Entreprise affiliée au C.S.T.C.

Spécialiste en rénovations.
Tous types de transformation anciennes et nouvelles

Maçonnerie, toiture, plafonnage
Sanitaire, carrelage, panneaux solaires, etc.

Rue Mitoyenne, 290 • 4710 Lontzen
Tél. : 087/89 17 54 • GSM : 0475/48 42 38
hupez.renovations@skynet.be

MENUISERIE GÉNÉRALE
Eric Beaufort



65, rue Longue ♦
B 4837 Baelen ♦
☎ 0494 / 42 37 05 ♦
beaufort-cornet@skynet.be ♦



087/76 39 39

TOTAL
STATION DE DOLHAIN-LIMBOURG
HAVET-CORMAN SPRL

**OUVERT
de 7h à 19h**



**AD DELHAIZE
DOLHAIN**

OUVERT LE DIMANCHE MATIN
AV. REINE ASTRID - 087/76 01 76



KERIS Garage et carrosserie
Bilstain
087/ 762621

www.keris.mitsubishi.be

**FRANZ
CLAASSENS**
S.P.R.L.



**Toitures
Bedachungen**



Tél.: 087 / 76.34.74 Fax: 087 / 76.65.13
Rue E. Schmuck 9 B-4837 BAELEN
Rue de l'Industrie, 9 - 4700 Eupen



La qualité c'est la différence

**RÉALISATION DE TOUS TRAVAUX
DE GROS-OEUVRE.**

DEVIS GRATUIT, CONTACTEZ- NOUS :
Tél et Fax : 087/31 21 24
E-mail : info@arcolux-construction.be
Clos des Jonquilles, 18 - 4837 MEMBACH



Rôle de garde des médecins

Le médecin généraliste de garde (week-end et jours fériés) est joignable **au numéro unique : 087.33.87.00**

La population pourra, via ce numéro unique, entrer en contact avec le médecin généraliste de garde, le week-end **du vendredi 19h au lundi 8h** et **les jours fériés de la veille 19h au lendemain 8h**. Ce numéro unique pourra aussi être utilisé pour contacter le médecin généraliste de garde, toutes les soirées et nuits de la semaine entre 19h et 8h du matin.

Région Dolhain-Baelen-Welkenraedt

Adresses des médecins

Limbourg

DEGROS Emile	087.76.20.81
Rue O. Thimus 33 DOLHAIN	
FOURIR Béatrice	087.76.31.21
Rue J. Wansart 11 GOE	
JUNKER Paul	087.76.34.70
Avenue Reine Astrid 19 DOLHAIN	
MILET Jean-Pierre	087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN	
(domicile)	087.76.61.48
Neupré 17 BILSTAIN	
MILET Séverine	087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN	
(domicile)	087.76.61.48
Neupré 17 BILSTAIN	
STEVENS Anne-Françoise	087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN	
TIQUET Marie-Pierre	087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN	
TRAN Quang Hiep	087.44.58.81
Chemin du Meunier 15 BILSTAIN	

Baelen S/Vesdre

GARSOU Jean-Michel	087.74.22.47
Rue de la Station 9 MEMBACH	
STAINIER Xavier	087.76.39.04
Route d'Eupen 6 BAELEN	
XHAUFLAIRE José	087.76.30.81
Rue du Thier 19-21 BAELEN	

Welkenraedt

ADLJU Arsalan	087.44.87.65
Rue des Déportés 3 WELKENRAEDT	
ANCION Thierry	087.88.17.17
Avenue des Aubépines 14 WELKENRAEDT	
DEJALLE Joseph	087.88.16.05
Rue Nishaye 30 HENRI-CHAPELLE	
ESSER Patrick	087.88.28.44
Rue Reine Astrid 34 WELKENRAEDT	
JOSKIN Benoît	087.88.17.44
Rue de la Croix 14 WELKENRAEDT	
ORBAN Thierry	087.88.32.22
Rue de l'Usine 17 WELKENRAEDT	
PICQUOT Eric	087.88.07.43
Rue de l'Eglise 5 WELKENRAEDT	
RÖMER Bernard	087.88.23.12
Rue du Centre 2 WELKENRAEDT	

Lontzen

FRANCK Alain	087.88.01.82
Rue de l'Eglise 47/A LONTZEN	

LE MOT DU BOURGMESTRE

Durant la semaine de congé de carnaval, les enfants ont eu l'opportunité de participer à un stage multi-activités organisé par la commune. Quelques jours auparavant, les élèves de nos écoles communales ont fêté, selon la tradition, le carnaval avec, en préliminaire, l'organisation d'un défilé pour le moins original : les enfants ont été invités à confectionner un costume « recyclé ». Succès de participation et engouement tout spécial pour ce thème abordé en classe : le recyclage et le tri des déchets... Les petites têtes blondes et leurs parents ont fait preuve d'une imagination débordante! Bravo aux très nombreux participants et félicitations à la direction et au corps enseignant pour cette belle initiative.

Le 5 février dernier a vu la deuxième édition de la remise des « mérites 2009 »

Je tiens à féliciter les lauréats et les nominés de ces « mérites » pour leur engagement dans les domaines sportif, culturel – associatif et « dévouement local ». Que ces associations et les personnes mises à l'honneur soient remerciées pour leur engagement dans la vie et le dynamisme de notre commune.

Toutes ces réjouissances ont eu lieu malgré des conditions hivernales particulières. Il faut aussi aborder d'autres sujets préoccupants qui présentent bien des aléas.

Pour la deuxième année consécutive, nous avons subi un hiver d'une rigueur inhabituelle (un hiver comme « dans le temps » disent les plus anciens). Les conséquences sont connues : des difficultés supplémentaires pour les plus démunis, des problèmes de mobilité qui ont fait quotidiennement la Une des médias,...

Pour notre commune, je tiens à remercier les ouvriers de la voirie qui ont été d'une grande disponibilité à n'importe quelle heure du jour et de la nuit pour assurer un maximum de sécurité sur nos routes par le déneigement régulier dans la mesure des possibilités et cela, durant de longues semaines.

Les problèmes dus à la neige peuvent toutefois sembler dérisoires par rapport aux drames qu'ont vécu en ce début d'année les Haïtiens et, plus proches de nous, les Liégeois par cette terrible explosion qui a frappé le centre de Liège.

Au moment où j'écris ces lignes, un nouveau drame endeuille la Belgique, celui de la catastrophe ferroviaire de Hal.

Pour toutes ces personnes frappées par la fatalité, ayons un geste ou une pensée de réconfort.

Votre Bourgmestre,
Maurice Fyon



Maurice Fyon



Administration communale de Baelen • rue de la Régence 1 • 4837 BAELEN
Tél. : 087 76 01 10 • Site internet: www.baelen.be

Bulletin communal bimestriel

Editeur responsable : Maurice FYON, Bourgmestre
Rédaction et coordination : Francis BEBRONNE, Echevin

Prochaine édition : mai/juin 2010 distribué vers le **10 mai 2010**

Date limite de remise des documents : 15 avril 2010

Envoi de documents par e-mail à « bulletincommunal@baelen.be » en fichier traitement de texte sans mise en page particulière, **photos en format .jpg à envoyer en pièce jointe.**

SITE INTERNET DE LA COMMUNE DE BAELEN

www.baelen.be

BUREAUX DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Horaire

Lundi 8h30 - 12h
Mardi 8h30 - 12h et 14h - 16h
Mercredi 8h30 - 12h
Jeudi 8h30 - 12h et 14h - 16h
Vendredi 8h30 - 12 h

Samedi 9h - 12h (permanence)
**(permanence cartes d'ident. électr.
uniquement les 1^{er} et 3^e samedis du mois)**

Sur rendez-vous les lundi, mercredi et
vendredi après-midi

ETAT-CIVIL

Naissances

David DOHOGNE, rue Braun, 4 (24/12)
Mathis DEBOUGNOUX, Heggen, 33 (22/12)
Lily NICOLAS, place Palm, 6A (28/12)

Mariages

Sylvain POUMAY et Nathalie HEINEN,
Runschen, 1 (05/02)

Décès

Francine BORLET, Vve de Jean KLEE,
route Jean XXIII, 2 (24/11)
Michael WARBEL,
Plein-Vent, 18 (21/12)
Simonne SCHMITZ, Vve de Winand BREUER,
Boveroth, 66 (28/12)
Maria HUBY,
rue du Pensionnat, 7 (14/01)
Jeanne LEMEUNIER, Vve de Nicolas WINTGENS,
Néreth, 29 (14/01)
Patrick COLLIGNON,
Forges, 69 (08/01)
Manfred ZIMMER,
époux de Renate BRAMMERTZ, Mazarinen, 26 (28/12)

OBJETS TROUVES

Renseignements:

Administration communale (087/76.01.10)

Cartes d'identité électroniques belges

**Du lundi au vendredi suivant l'horaire habituel et uniquement
les 1^{er} et 3^e samedis du mois (durant la permanence de 9 à 12 h).**

PARUTIONS 2010 DU BULLETIN COMMUNAL: planning

Période	Remise des textes à l'Adm. communale	Date de distribution postale
mai/juin 2010	15-avr-10	lundi 10 mai
juillet/août 2010	15-juin-10	lundi 12 juillet
sept/oct 2010	15-août-10	lundi 6 septembre
nov/déc 2010	15-oct-10	lundi 8 novembre

N.B. La date de distribution reste indicative et peut varier de quelques jours.
La Commune de Baelen ne peut en être tenue responsable.

REMERCIEMENTS

La famille remercie de la chaleur témoignée lors du décès de **Mme Clémence DELHAUSSE-MODAVE**, notre maman, mamy et arrière-mamy, malgré un temps glacial et déjà dans l'allégresse de Noël.

Ce fût pour nous d'un grand réconfort.

Nous aimerions remercier celles et ceux qui se sont manifestés à l'occasion
de nos NOCES DE DIAMANT :

- leurs Majestés le Roi et la Reine pour leurs vœux,
- le chaleureux témoignage de Monsieur le Bourgmestre Fyon ainsi que la généreuse donation de la commune,
- la visite de Monsieur Janclaes, 1^{er} Échevin, qui nous a transmis ses bons souhaits,
- nos amis et connaissances qui nous ont félicités.

A tous, nos remerciements les plus sincères.

Jean et Irène DALCETTE-ANCIA

Nous remercions chaleureusement le LAC qui nous a proposés aux « **Mérites culturels 2009** » et nous remercions aussi tous ceux qui ont participé à ce vote qui nous a élus, cela nous va droit au cœur.

Ces quelques années de travail bénévole nous ont permis de fixer, en grande partie, la Mémoire de nos deux villages pour la postérité, nous en sommes heureux.

Nos plus vives félicitations aux autres nominés et aux lauréats sportifs et de dévouement local. Notre belle commune, nous le constatons, rassemble de nombreuses personnes qui se sont mises au service de la communauté baelenoise... Nous devons tous en être fiers!

Camille Meessen et André Hauglustaine

1) DEPOT DES SACS POUBELLES POUR LE RAMASSAGE HEBDOMADAIRE

Veuillez déposer vos sacs poubelles **la veille après 18h ou le jour même avant 6h** de même que les sacs PMC et papiers/journaux, aux jours prévus pour leur collecte.

Ne laissons pas traîner les sacs en bordure de rue plus de temps qu'il ne faut (il s'agit également d'une question d'hygiène publique).

2) ATTENTION

Les **papiers-cartons et les PMC (sacs bleus)** sont désormais collectés **LE MÊME JOUR**, toutes les deux semaines, à savoir le lundi, les semaines paires (1 lundi sur 2).

■ Distribution du bulletin communal

Si vous n'avez pas reçu votre bulletin communal dans votre boîte aux lettres, sachez que dans les jours qui suivent la distribution postale, nous déposons une quinzaine d'exemplaires dans les 3 boulangeries de notre commune ainsi qu'à la librairie «Chez tante Jack».

Si votre voisin n'a pas reçu son bulletin communal, faites-lui suivre cette information.

■ La poste fait varier le jour de distribution.

En bas de la page 2, nous indiquons systématiquement la date de distribution approximative du bulletin communal, sachant que pour certaines manifestations proches de cette date, cela revêt une grande importance. Sachez que la poste se donne 5 jours ouvrables à compter de la date demandée pour les distribuer afin de mieux répartir le poids du courrier pour les facteurs. Dans la pratique, nous avons demandé la distribution du prochain numéro le lundi 10 mai 2010. Cela signifie que la poste réalisera la distribution entre le lundi 10 mai et le vendredi 14 mai; autant le savoir!

■ Faire paraître de l'info dans le bulletin communal

L'objectif du bulletin communal est de relayer l'information locale à l'attention des habitants de notre commune, que ce soit sur la vie sociale, administrative, culturelle, associative ou économique. S'il s'agit d'information commerciale, vous devez contacter la société Régifo (tél 071/71.32.91) qui gère, par convention, les parutions publicitaires qui sont payantes.

Concernant les activités d'associations locales, il suffit d'envoyer par mail à «bulletincommunal@baelen.be» un fichier en format traitement de texte (type Word) avec vos activités, actualités... Pour les remerciements suite à un décès, une communion, un anniversaire de mariage... la procédure est identique.

Nous sommes ouverts à toute suggestion pour traiter de sujets divers, notamment pour la rubrique «dossier» avec une analyse détaillée, ou en version courte dans la rubrique des nouvelles «en bref». N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, critiques, idées, coups de cœur, par e-mail (bulletincommunal@baelen.be) ou à Francis Bebronne (tél 0479/26.95.41) qui gère la coordination.

Pour rappel, la date limite de remise des textes est fixée au 15 du mois qui précède la parution. Pensez-y et n'oubliez pas d'anticiper!

■ Recrutement

Au terme d'examens de recrutement comportant une double épreuve écrite et

une épreuve orale auxquels 85 candidats avaient pris part, la commune vient d'engager Anne-Christine ROEMERS au poste d'employée administrative. Originnaire de Baelen et licenciée en Arts et Sciences de la Communication à l'université de Liège, Anne-Christine Roemers quitte les fonctions qu'elle occupait dans le secteur privé pour rejoindre l'équipe administrative de notre commune. Son temps de travail sera réparti entre le service état-civil/population, la rédaction de dossiers dans le cadre d'appels à projets et l'assistance à l'échevinat de la culture, de la jeunesse, des sports et de la communication. Nous lui souhaitons la bienvenue dans ses nouvelles fonctions.



■ Vente de sacs poubelles à Membach

Les Alizés, service d'accueil pour l'intégration des personnes handicapées, situé rue des Fusillés 1 à Membach a donné son accord pour la vente des sacs poubelles de la commune. L'horaire d'ouverture de leur magasin est le suivant : lundi - mercredi - vendredi : de 9h30 à 11h00 ainsi que mardi et jeudi : de 13h30 à 15h00. Téléphone : 087/76 43 08.

■ Concertation autour du R.U.E. «Käkert»

Le dossier du bulletin communal de novembre/décembre 2009 portait sur l'élaboration du R.U.E (Règlement Urbanistique et Environnemental), étape préalable et indispensable à la mise en œuvre de la ZACC (Zone d'Aménagement Communale Concertée) dite du Käkert, située sur la colline au nord du village de Membach. De nombreux riverains se sont exprimés en défaveur de ce projet et le Conseil communal a marqué son accord à l'unanimité pour débiter une concertation sur ce dossier.



La zone du Käkert à proximité du centre de Membach sur laquelle porte le R.U.E.

L'objectif d'une concertation est de dialoguer, comprendre les enjeux, échanger les opinions, faire des propositions dans un climat de respect et d'écoute mutuel entre les autorités communales, les riverains, les habitants du village de Membach, les propriétaires... Pour qu'elle se déroule avec succès, le Collège communal interroge des partenaires extérieurs et neutres afin de mener cette concertation. Courant mars 2010, après la désignation de ces personnes, un planning de réunion pourra être arrêté et la concertation pourra débiter.

■ Un projet d'extension de la carrière?

Stupeur auprès des habitants de Honthem après l'annonce faite lors du dernier comité d'accompagnement de la carrière suite à l'intention de l'exploitant d'agrandir la carrière. Le carrier s'apprêterait à lancer une procédure longue, coûteuse et incertaine de modification du plan de secteur en vue d'agrandir sa zone d'extraction. Ce dernier a fait part de ses intentions lors d'une réunion à la Cantellerie le 27 janvier dernier. Le projet présenté ne tenait compte que de ses intérêts propres sans la moindre compensation perceptible pour les riverains. Ces derniers ont très justement manifesté leur désaccord à ce projet. Le Collège communal a également signifié par écrit au carrier son refus de la proposition présentée lors des réunions. Selon certaines sources, ce dernier retravaille son projet et pourrait représenter une nouvelle mouture dans quelques mois. A suivre!



Une partie de la carrière vue du ciel située entre très près du hameau de Honthem et non loin de celui de Meuschemen.

■ Une éolienne à Baelen?

Cinq communes se sont associées en vue d'étudier la possibilité de réaliser un projet éolien sur leurs territoires à savoir : Baelen, Dison, Thimister-Clermont, Limbourg et Welkenraedt. Une étude de faisabilité a été réalisée par Vent d'Houyet qui se définit comme «développeur de parcs éoliens citoyens».

L'objet de l'étude de faisabilité était d'étudier le territoire des cinq communes pour trouver des sites pouvant accueillir des éoliennes compte tenu des nombreuses

contraintes, comme avoir suffisamment de vent dans la zone, ne pas être dans une zone de turbulence, être hors de la zone forestière, hors de zone Natura2000, hors de zone de protection de la faune définie par Natagora, hors de zone de survol militaire, à plus de 450 m de toute habitation et idéalement à proximité d'une ligne à haute tension pour pouvoir récupérer le courant produit.

Face à ces contraintes, Vent d'Houyet n'a repéré que deux zones sur les territoires des cinq communes : une à Bilstain pour trois éoliennes de taille moyenne, et l'autre sur la commune de Baelen, non loin du Garnstock, pour une éolienne.

Cela a été annoncé dans les médias avec une certaine précipitation et un manque de précautions. A l'analyse détaillée de l'étude, il apparaît qu'une habitation, non occupée actuellement certes, se situe dans la petite zone déterminée sur le territoire de notre commune. A ce stade, cette zone dite « libre » est dès lors toute théorique, voire virtuelle. Il est probable qu'il n'y ait jamais d'éolienne au Garnstock ! Bonne ou mauvaise nouvelle, nous vous laissons seuls juges.

Au niveau de la localisation de Bilstain sur la commune de Limbourg, laissons à nos voisins le soin d'en informer leurs citoyens et s'ils le souhaitent d'entamer les procédures dans le respect des règles et des habitants de leur commune.



Il est probable que nous ne verrons jamais une éolienne de ce type sur le territoire de notre commune !

■ Rupture de sel de déneigement

La plupart des communes ont été prises en otage par l'hiver et l'unique fournisseur de sel d'épandage qui n'était plus à même de respecter ses délais de livraison.

De plus, avec cette situation de pénurie, le MET (Ministère de l'Équipement et des Transports) a exercé son droit de préemption sur le stock chez le fournisseur et les communes sont tombées en rupture de sel d'épandage les unes après les autres.

De décembre à janvier, le service de la voirie a réalisé 20 jours de salage intensif à raison de 6 tonnes en moyenne par jour soit un épandage de 120 tonnes sur nos routes communales. La commande de réapprovisionnement réalisée à temps n'a pu être honorée et le fournisseur a annoncé un allongement du délai de livraison fixé à mi-février.

Il faut savoir que le sel de déneigement ne se conserve pas plusieurs années. Exposé à l'humidité, il colmate et devient inutilisable, d'où la difficulté de gérer un stock suffisant pour faire face aux attaques hivernales et sans être trop important pour éviter de devoir le jeter.

Pour la première quinzaine de février, il ne restait plus que quelques tonnes de sel gérées précautionneusement. Du laitier a permis de faire la jonction dans cette période critique où le service de voirie a redoublé d'efforts pour rendre les routes praticables, la circulation des bus possible, l'accès à chaque hameau sans oublier les chemins empruntés par les camions de laiteries pour atteindre les fermes les plus reculées.

A la lecture de ces lignes, l'hiver aura diminué d'intensité mais nous espérons que la région prendra des mesures afin de ne plus subir une telle situation de pénurie les prochains hivers. Il en va de la sécurité de tous.



Le service de voirie a redoublé d'efforts pour faire face aux conditions hivernales assez exceptionnelles de cet hiver.

■ Les radars préventifs ont déménagé

Le radar préventif est un bel outil qui permet de sensibiliser l'automobiliste moyen sur sa vitesse réelle, de prendre conscience de son comportement, lui donner la chance d'adapter sa vitesse pour la sécurité de tous sans devoir passer à la caisse. La zone de police Herve en a équipé les communes qui la composent dont la nôtre. Ces radars ont déménagé pour jouer leur rôle sur d'autres voiries. On les retrouve actuellement dans le hameau de Néreth en venant de l'autoroute ou de la rue Mitoyenne (50 km/h), avant le tournant à Forges sur la route nationale (70 km/h) et à l'entrée de la rue Plein Vent en venant de Welkenraedt (50 km/h). La zone de police signale que la présence de radars préventifs ne la dispense pas de réaliser des contrôles de vitesse répressifs. Un conducteur prévenu...



Les radars préventifs ont changé de localisation.

■ Opération Rivière propre : on remet cela !

A vos agendas, le samedi 24 avril a été choisi pour la prochaine « Opération Rivière propre ». Le nettoyage des rivières et leurs abords aura lieu de 9 à 13h. En fonction du nombre de bénévoles présents, le ruisseau de Baelen, la Bach et la Vesdre pourraient bénéficier de ce nettoyage de printemps.

Lieu de rendez-vous : à 9h devant la maison communale de Baelen.

Se munir de bottes et de vieux habits.

Renseignements et inscription (facultative) : Francis Bebronne • tél 0479 269 541 • francis.bebronne@acbm.be

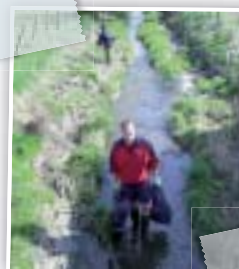


Image de 2007 sur la Bach à la hauteur du pont de la rue Boveroth.

■ Week-end Haltes-Energie : deuxième édition.

Le principe est simple : des citoyens vous ouvrent leur porte le temps d'un week-end pour montrer ce qu'ils ont mis en œuvre pour faire des économies d'énergie. Cette organisation mise sur pied conjointement avec Lontzen et Plombières permettra au visiteur de choisir entre une trentaine d'adresses de bâtiments neufs ou rénovés à visiter. A noter également la possibilité de faire une visite guidée d'une partie des chantiers de la maison communale, la nouvelle école sans oublier la nouvelle chaudière biomasse aux pellets avec son réseau de chaleur.

Les visites auront lieu les 20 et 21 mars prochain. Le week-end débutera toutefois le vendredi par une conférence accessible à tous et gratuite à la salle La Cantellerie. Le thème abordé sera « Comment construire ou rénover un bâtiment, l'isoler et l'équiper afin d'y vivre plus confortablement, tout en économisant l'énergie ? ».

Plus d'informations dans la rubrique Energie de cette édition du bulletin communal.

■ Le site « communes-durables »

La convention signée entre les communes de Baelen, Lontzen et Plombières a débouché sur la mise en place d'un groupe de travail sur le Développement durable. Le groupe, qui organise entre autre le week-end haltes-énergie, souhaitait être plus visible et pouvoir échanger avec d'autres communes ou associations les actions réalisées. Pour ce faire, un site internet a vu le jour. Il est déjà accessible à l'adresse www.communes-durables.be. Toujours en construction, il devrait s'étoffer dans les mois à venir. A voir.

www.accueildesenfants.be

Bienvenue sur le portail wallon «Accueil des enfants»

Vous recherchez, en Région wallonne, une solution rapide pour l'accueil de vos enfants, une information sur une structure d'accueil et ses activités?

Vous trouverez ici une information complète, mise à jour quotidiennement par des professionnels et des professionnelles de l'accueil de l'enfance.

Nous vous informons que le portail Internet ne contient actuellement que des données relatives à un nombre limité de communes. Les données qui concernent les structures d'accueil et associations sportives et culturelles des autres villes et communes sont actuellement en phase d'encodage.

En date du 14.12.2009, le Conseil communal de Baelen a décidé d'adhérer à ce projet et de signer la convention de partenariat portail wallon «Accueil des enfants» entre la Région wallonne, la Province de Liège et la Commune.

Information importante aux propriétaires et agences immobilières

OBLIGATION D’AFFICHAGE DES LOYERS

En effet, la loi du 25 avril 2007 impose aux propriétaires d'indiquer le montant du loyer sur l'affiche annonçant la mise en location, soit d'un immeuble, soit d'un appartement.

Nous tenons donc à vous rappeler qu'une affiche qui ne répondrait pas aux exigences ci-dessus n'est pas conforme à la loi et les communes sont chargées du respect de cette procédure d'application.

Urbanisme

Il n'est pas toujours facile de savoir si les travaux envisagés sur votre habitation sont soumis ou non à un permis d'urbanisme. Ces travaux étant de minime importance, vous vous dites qu'il n'est pas nécessaire d'introduire une demande de permis. Mais il est parfois utile de se renseigner, car la loi n'est pas toujours simple...

Le Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de l'Energie (CWA-TUPE) renseigne, entre autres, sur l'instruction d'une demande de permis d'urbanisme. Faisant quelque deux cents pages, il n'est pas évident pour le citoyen de s'y retrouver dans tous ces textes.

Les articles 84, 262 et 263 permettent de définir si vos travaux sont soumis ou non à permis d'urbanisme ou déclaration urbanistique. Ces actes et travaux étant nombreux, pour plus de facilité, tournons plutôt la phrase dans l'autre sens, et demandons-nous, quels sont les travaux qui n'ont pas besoin d'un permis d'urbanisme?

Travaux non soumis à permis d'urbanisme :

- mobilier de jardin (bancs, tables,...), petits poteaux d'éclairage, bacs de plantation;
- barbecues, fontaines décoratives;
- pergolas d'une hauteur maximum de 2,50m;
- piscine hors sol ou d'une superficie maximale de 50m² et située à 3m des limites latérales;
- antennes de radio-télévision tant qu'elles ne sont pas placées sur la façade à rue de l'habitation;
- la création de chemin ou de terrasse au sol (tant que ceux-ci soient réalisés en matériaux non-durables);

- la construction d'un étang d'une superficie maximale de 25m²;
- le placement de panneaux solaires sauf si ceux-ci ne sont pas de même inclinaison que le support ou s'ils sont placés sur le sol;
- les clôtures de 2m de hauteur maximum constituées de haies vives ou de tout autre matériau permettant une large vue sur la propriété voisine (treillis,...).

Les abris de jardin :

Il faut également savoir qu'un abri de jardin ou un car-port est parfois soumis à permis d'urbanisme. En effet, si votre abri de jardin se situe à moins de 2m des limites mitoyennes, il doit être soumis à permis d'urbanisme; de même, si vous êtes dans un lotissement et que votre abri se situe en dehors de la zone de construction. Un abri de jardin sans permis doit faire au maximum 20m² au sol avec une hauteur de gouttière de 2,50m. Pour la construction d'un car-port, les conditions sont à peu près identiques à celles de l'abri de jardin sauf que la superficie peut aller jusqu'à 30m².

Les baies de fenêtres :

Le remplacement de vos châssis simple vitrage en châssis double vitrage ne demande pas un permis, que ce soit en façade ou en toiture. Si vous souhaitez créer ou obturer une baie de fenêtre en façade ou en toiture, vous pouvez le faire tant que ces travaux ne totalisent pas plus d'un quart de la longueur de l'élévation.

Attention : si ces travaux se situent sur la façade principale de votre habitation ou s'ils en changent l'aspect architectural, une demande devra être introduite à la commune.

Voici donc un bref aperçu des différents travaux qui ne sont pas soumis à permis d'urbanisme. Tout ce qui n'a pas été cité précédemment demande un permis ou une déclaration urbanistique.

Remarque : si vous êtes situé dans un lotissement, les prescriptions urbanistiques ne sont pas les mêmes.

Les articles cités ci-dessus sont consultables sur le site internet de la commune.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter la conseillère en aménagement du territoire de la commune, Mlle Deliege, qui pourra vous guider pour vos futurs travaux.

Conseillère en Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme :

Mademoiselle Marie-Lise DELIEGE

Rue de la Régence 1 – 4837 BAELEN
Actuellement

Route de Dolhain 4 – 4837 BAELEN
Derrière le bâtiment de la police
Tel. : 087/76.01.21 – Fax : 087/76.01.12

Heures d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
Le jeudi de 14h à 16h
Egalement sur rendez-vous

Soirée de remise des « mérites 2009 »

Le 5 février 2010, plus de 130 personnes avaient répondu à l'invitation pour la remise des « mérites 2009 » de la commune de Baelen.

La semaine précédente, une commission « sport et culture » composée de l'ensemble des conseillers communaux et complétée par les présidents des associations culturelles et sportives de la commune s'était réunie afin d'établir un premier vote. Ce vote comptait pour 50% des points attribués. Ce premier dépouillement réalisé en présence de la secrétaire communale était resté secret.

Les 50% des points restants ont été attribués durant la soirée par l'ensemble des personnes présentes via un vote secret et dépôt des bulletins dans des urnes comme pour une élection officielle.

Chaque nominé était présenté au public pour le convaincre de lui octroyer son vote ; cette tâche étant confiée au président, représentant de l'association ou à un ami.

Après chaque présentation de catégorie, et rassemblement des votes, un dépouillement était réalisé dans une pièce annexe. Juste le temps de coller les noms sur les récompenses respectives et la proclamation tant attendue avait lieu !



La procédure de vote lors de la soirée permettant à toute personne présente de participer activement à cette élection.



Le dépouillement des bulletins de vote

Au niveau **sportif**, c'est le **Club cycliste baelenois** qui remporta le Mérite 2009 pour le succès grandissant du jogging baelenois avec notamment un record de participation avec 960 joggeurs au départ. L'équipe championne des minimes du RFC Baelen, et Thierry Wansart, champion de Belgique junior en enduro reçurent une récompense et furent chaleureusement applaudis.



de gauche à droite : Thierry Wansart, quatre représentants du Club cycliste Mérite 2009 et une délégation des minimes du RFC Baelen accompagnée de leur entraîneur Vincent Dessoy.

Le mérite **culturel et associatif** couronna la paire **Camille Meessen et André Hauglustaine**, membres du LAC (Loisirs Arts et Culture). Ils ont achevé en 2009 la série « Mémoire de Baelen-Membach » : 12 volumes, soit 2338 pages qui fixent dans l'écrit la mémoire de nos deux villages. Ils poursuivent ce travail, notamment par la page « histoire » du bulletin communal.

Les deux autres nominés, tout aussi méritants, furent également mis à l'honneur par un souvenir rehaussé de l'applaudissement du nombreux public. Il s'agissait du **groupe « Scène Ouverte »** pour le spectacle écrit et mis en scène bénévolement à l'occasion des fêtes de la St-Nicolas à Baelen et Membach ainsi que pour l'intégration de jeunes dans le spectacle. L'autre nominé dans cette catégorie était **Le Groupe d'Action déchets** composé de citoyens qui mènent des actions en vue de diminuer les quantités de déchets produits (compost scolaire, éducation via le bulletin communal, visite d'Intradel,...). Ils préfigurent une nouvelle manière de s'investir localement au profit de la collectivité.



A l'arrière plan à gauche, les lauréats ; à l'arrière plan côté droit deux représentants du GA déchets et les autres personnes étant les représentants du groupe Scène ouverte

La dernière catégorie « **mérite du dévouement local** » avait comme objectif de mettre à l'honneur ceux qui s'investissent dans la vie associative de leur commune. Si le choix fut difficile tellement les candidats étaient de valeur, c'est **Louis Flas** qui fut sacré Mérite 2009 dans cette catégorie.



de gauche à droite : Fabienne Charlier-Gustin, Joseph Goblet, Ghislain Roemers et Louis Flas

Pour rendre hommage à leur dévouement, voici le résumé de leurs « faits d'armes » :

Louis Flas, secrétaire de la Royale Société de Tir St Paul. Louis est doté d'un esprit d'initiative hors du commun. En 2009, le retour de la kermesse au parc communal a nécessité le déménagement du tir. Louis s'est mis au défi de confectionner un nouveau mât de tir. Il en a trouvé un d'occasion et l'a adapté, remis à neuf, a coordonné son installation avec la commune et l'aide d'autres bénévoles, pour un coût plus de cinq fois inférieur aux devis reçus et en respectant les délais de telle sorte que le tir au coq 2009 a pu se dérouler sans le moindre problème.

Fabienne Charlier-Gustin, membre de la JBM Volley Ball Club. Depuis plus de 13 ans, elle s'occupe bénévolement pour sa société du bar de la cafétéria du Foyer culturel et sportif, à raison de deux soirées par semaine.

Joseph Goblet, membre depuis 1968 de la Ligue des familles et du comité de la locale de Baelen. Dans le cadre de la St-Nicolas, Joseph et d'autres membres parcouraient les rues du village afin de récolter des fonds pour offrir un spectacle et des friandises aux enfants de Baelen et du home St François. Neuf stages sportifs, vingt-trois bourses aux vêtements, activités culturelles et sportives du 75^{ème} anniversaire,... Joseph est toujours de la partie.

Ghislain Roemers. Il a débuté au sein de la Société Royale Les Fanfares de Baelen en 1960. En 1968, il est entré dans le comité et a rempli les fonctions de commissaire, secrétaire adjoint, trésorier, et enfin de président en 1984. Avec près de 50 ans de musique à son actif, Ghislain manque très rarement une répétition, est bon conseiller en cas de litige et n'hésite pas à s'investir pour la pérennité de sa société.



les lauréats de la soirée de gauche à droite : Gérard Kerf pour le Club cycliste, Louis Flas, Camille Meessen et André Hauglustaine

Apprendre à utiliser Internet gratuitement et près de chez vous ?

Si tel est votre souhait, la solution réside dans le Webbus ! Il s'agit d'un bus équipé d'ordinateurs, accessible à tous gratuitement, où l'on vous conseille, initie à l'informatique et à Internet. Il stationnera bientôt dans notre commune.

Prenez le Webbus !

Ce projet vise à sensibiliser, initier et former un large public aux nouvelles technologies de l'information et de la communication et en particulier à l'utilisation d'Internet. L'originalité du projet se situe dans la mobilité du dispositif de formation, implanté dans un bus. Ce véhicule se déplace en Provinces de Liège et Luxembourg afin d'aller à la rencontre du public.

A quoi sert le WEBBUS ?

Utiliser Internet est très simple. C'est à la portée de tous. Une première initiation peut se faire en quelques dizaines de minutes. Le bus est équipé pour cette première initiation. Il est doté d'un matériel informatique performant, composé de 8 postes de travail, connectés à Internet.

Dans le bus, un animateur explique comment se connecter et trouver ce qui vous intéresse. Il répond à vos questions, vous montre les possibilités de recherche ou d'échanges d'informations, de commerce, de gestion bancaire ou de contrats d'assurances, les réservations culturelles ou touristiques, la recherche d'emploi, etc.



Pas besoin donc de faire de longs déplacements pour vous rendre dans un lieu d'information. Si vous avez une demi-heure devant vous, il suffit de monter à bord pour un suivi individualisé afin de répondre à toutes sortes de questions. Une rampe facilite l'accès aux personnes handicapées.

Présence sur notre commune

Le Webbus fera halte dans notre commune sur le parking du Parc Communal, rue de l'Eglise à Baelen. En principe, il sera présent tous les **3^{ème} mercredis du mois**, soit le 17 mars, le 14 avril (attention, c'est le 2^{ème} !), le 19 mai et le 16 juin. L'horaire d'ouverture est fixé de 10h à 15h.

Le but est qu'une personne qui ne s'est jamais servi d'un ordinateur, puisse le faire, qu'une personne qui veut faire un achat ou une connexion puisse demander conseil.

Les mordus pourront aussi se rendre à Limbourg sur la place de Dolhain les 1^{er} jeudis du mois. Alors surprenez vos proches, amis et surtout vous-même. Foncez !

Renseignements complémentaires :

www.webbus.be ou auprès de Frédéric MAILLEUX, formateur. Tél. : 04 / 237 34 90



Cherche : terres agricoles pour maréchage bio.

A la fin d'une formation d'un an en agriculture biologique reconnue par la Région wallonne et dispensée par l'asbl C.R.A.B.E de Jodoigne, j'ai un projet d'installation en maréchage bio en association avec Franz Rieks, maraîcher bio installé depuis 25 ans à la ferme Al'Trappe à Limbourg.

Pour réaliser ce projet, je suis à la recherche de terre agricole couvrant une surface entre un et deux hectares et pouvant être louée dans le cadre d'un bail à ferme.

Pour des raisons d'utilisation partagée du matériel agricole avec la ferme Al'Trappe, la terre serait idéalement localisée dans les environs de Limbourg. Une exposition sud serait également un atout majeur.

Les légumes produits, répondant aux normes du cahier des charges européen de l'agriculture biologique et Bioland (Allemagne) seront commercialisés avec ceux de la ferme Al'Trappe, c-à-d, le jeudi à la ferme, le vendredi au marché à Eupen et le samedi au marché à Aachen.

Contact :

Denis Radermecker
Tél : 087/55.23.66
Email : d.radermecker@edpnet.be
Franz Rieks
Tél : 0498/10.61.42
Email : franz.rieks@skynet.be

Premieres communions - Baelen

Dimanche 16 mai 2010

BERNIER Lucas,
rue de Liège 323, 4721 Neu-Moresnet

BOURS Joalynn,
rue Emile Schmuck 20, 4837 Baelen

CAUFRIEZ Tom,
route de Dolhain 14a, 4837 Baelen

CREUTZ Constance,
route d'Eupen 102, 4837 Baelen

GLINEUR Louise,
rue de l'Invasion 5, 4837 Baelen

GOUDERS Samuel,
rue Jean XXIII 59, 4837 Baelen

HENRY DE FRAHAN Julia,
sur les Roches 18, 4837 Baelen

IANNI Joey,
rue des Tilleuls 4, 4837 Baelen

KIRCH William,
rue de la Chapelle 1, 4837 Baelen

KIRSCHFINCK Océane,
Cité Carlier 67, 4831 Bilstain

KLINKENBERG Michelle,
rue Jean XXIII 55, 4837 Baelen

MAGERMANS Sarah,
Honthem 4, 4837 Baelen

MARQUET Fabrice,
allée des Saules 42, 4837 Baelen

MEUDERSCHIED Elise,
rue Longue 41, 4837 Baelen

NYSSSEN Caroline,
Village 31, 4831 Bilstain

POLIS Nathan,
route d'Eupen 19, 4837 Baelen

POYSAT Carla-Marie,
Arbespine 34, 4845 Tiège-Jalhay

SCHOONBROODT Maude,
rue Jean XXIII 41, 4837 Baelen

SGARLATA Solène,
rue Saint Paul 7, 4837 Baelen

WAGENER Anne,
route d'Eupen 7, 4837 Baelen

WAUCOMONT Donovan,
Médael 5b, 4837 Baelen

WILEM Adeline,
Pingeren 61, 4837 Baelen

Groupe action déchets

Faire diminuer sa poubelle : les enfants savent pourquoi !

Suivons les au fil de leurs témoignages...

Durant les vacances d'été, par une caniculaire journée du mois d'août, une quarantaine d'habitants de la commune de Baelen dont une dizaine d'enfants ont participé à une excursion un peu particulière. On connaît la «route des vins», la «route des châteaux» ou encore la «route des fromages», on connaît moins la «route des déchets» !



Une fois transportés au parc à containers ou déposés au bord de la route, emballés dans leur petit sac gris, puis par le camion embarqués, on pourrait croire que «l'affaire est classée», que nos déchets se sont évaporés.

Leur parcours est pourtant loin d'être terminé...

• Soit ils sont re-triés, recyclés

1. Sofie

SOFIE est une société à finalité sociale active dans le secteur de la collecte, du tri, du démantèlement, du recyclage et de la réutilisation des équipements électriques et électroniques. Créée en 2002, elle occupe 40 personnes.



Une deuxième vie pour nos électroménagers

Ca concerne quels déchets ?

Les électroménagers tels que frigos, lave-vaisselle, lave-linge, séchoirs, télévisions, divers petits appareils ménagers.



Laura Crosset de Runschel : «je croyais que quand on jetait de vieux frigos, ils étaient ensuite cassés, mais ici, on les répare ou on récupère des pièces qui sont encore bonnes»

La gestion du site

L'apport en matériel pour l'atelier est assuré par trois sources d'approvisionnement :

- les électroménagers déposés dans les recyparcs,
- des particuliers, des entreprises qui apportent spontanément du matériel chez Sofie,
- des collectes systématiques auprès des commerçants de la région liégeoise.

Tous ces appareils seront ensuite triés afin de déterminer ceux qui sont potentiellement réparables et d'éliminer le matériel dont le temps de réparation rendrait l'opération non rentable.



Les appareils retenus pour la réparation arrivent alors à l'atelier où ils sont réparés par une équipe supervisée par un responsable technique



Les ouvriers sont au départ des personnes peu qualifiées, qui entrent chez Sofie avec un très petit bagage, et qui finissent par savoir poser des actes techniques assez compliqués

Après réparation, ils sont ensuite soumis à un contrôle strict.

A noter que les appareils réparés par Sofie bénéficient du label «Electro-REV», qui assure la qualité et le contrôle des appareils réparés. Six mois de garantie sont assurés sur les gros appareils et trois mois sur les petits.



Les appareils réparés sont ensuite vendus dans un magasin installé dans les locaux de Sofie notamment

Ils sont aussi livrés à différents points de vente partenaires (CPAS et magasins de seconde main) qui visent une clientèle à faible pouvoir d'achat. Pour les habitants de Baelen, 2 adresses proches :

Les Petits Riens,

Rue Leopold 60 à 4820 Dison.
087 / 35 25 35

Les 3 R Service Mobilier,

Rue Mitoyenne 218 A à 4710 Herbesthal.
087/89 08 39

Les limites du système...

Seul 10% des appareils récupérés retrouveront une nouvelle vie, les autres seront récupérés par Recydel à Wandre, démantelés et intégrés dans une filière de recyclage appropriée.

2. Sitel

Sitel est une filiale d'Intradel, sa mission : trier et compacter en balles tout une série de déchets appelés PMC (bouteilles en plastique- emballages métalliques-cartons à boissons). La capacité de tri de Sitel est de 2.500 sacs par heure, 30.000 sacs par jour, soit 18.000 tonnes par an. Les PMC triés à SITEL proviennent de la collecte en porte-à-porte des sacs bleus sur la zone Intradel (+ ceux de la région namuroise) et des recyparcs Intradel.



En tant que société d'intégration par le travail, SITEL permet à des demandeurs d'emploi peu qualifiés de se réinsérer dans le circuit de l'emploi. A ce jour, SITEL emploie près de 50 personnes

Ca concerne quels déchets ?

P pour «bouteilles et flacons en Plastique» Attention, ne pas confondre tous les objets en plastique. Peut-on jeter un jouet en plastique, un sachet en plastique ou un pot de yaourt? Bien sûr que non! Il s'agit uniquement :

- des bouteilles en plastique : d'eau, de lait, de limonade, etc
- des flacons en plastique : pots en plastique fermés par un bouchon comme les flacons de lessive liquide, les produits d'entretien ménager, les flacons de gel douche, les produits d'entretien ménagers, exceptés les flacons ou apparaissent les sigles



M pour «emballages Métalliques»

Par emballage métallique, on veut désigner les boîtes de conserve, les ravers ou barquettes alimentaires en aluminium, les cannettes, les couvercles en métal de bocaux, les aérosols.

Pas de papier aluminium, ni d'outils, ni d'autre objet en métal, uniquement des emballages en métaux vides et propres.

C pour «Cartons à boissons»

Sont également collectés dans les sacs bleus PMC tous les cartons à boissons (car ces cartons contiennent à l'intérieur

une couche d'aluminium ainsi qu'un film plastique) tels les berlingots, boîtes de jus de fruit ou de lait, etc. Ainsi, le C de PMC concerne les cartons à boissons, pas les cartons d'emballage.



Marion Crosset de Runschel : « dans les sacs PMC, les gens mettent toutes sortes de choses, alors il faut re-trier. Ils ne savent pas ce que c'est les PMC ! »

La gestion du site

Tous vos sacs bleus sont déversés dans une trémie avant de passer dans un extracteur ouvre-sacs et un trommel. Cette opération permet une première séparation des éléments en fonction de leur taille.



« Les déchets subissent ensuite un pré-tri. Le personnel est chargé d'épurer les fractions recyclables en récupérant les corps étrangers aux P.M.C. » Les sacs bleus P.M.C. sont retirés manuellement pour ensuite être recyclés.



un tri automatique aussi



Une succession de tris automatiques se basant sur les principes de reconnaissance optique, électroaimant, courant de Foucault ou séparation aéroléique permet la sélection des différentes fractions, à savoir PET bleu, PET coloré, PET transparent, PEHD, cartons à boissons, fer et aluminium.



Les éléments recyclables sont conditionnés en balles et stockés pour être expédiés vers les sociétés de recyclage

Les résidus (les déchets non conformes aux PMC) sont transférés à l'unité de valorisation énergétique d'Intradel à Herstal.

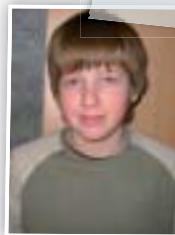


Maurine Defaweux de Membach : « on nous a expliqué ce qu'il fallait trier et comment trier. Maintenant, chez moi, je ne mets plus les berlingots à la poubelle, ni les pots de fleurs »

Les limites du système...

Sitel est générateur d'emplois, l'entreprise engage des gens qui souvent ont touché le fond et qui peuvent par ce biais se réinsérer dans le monde du travail, mais ça n'occulte pas la pénibilité du travail.

Nicolas Defaweux de Membach : « ça allait super vite, les gens qui triaient devaient vraiment faire très attention, c'est un métier difficile, je ne voudrais pas faire ça plus tard »



Tous ces déchets triés vont être recyclés; les bouteilles plastique incolore serviront à confectionner des pulls de type polar, les canettes aluminium entreront dans la conception de vélos, le carton des berlingots servira à fabriquer du papier de toilette,... Si la logique du recyclage est exemplaire et irréprochable, il n'en reste pas moins qu'elle génère un coût pour les citoyens.

3. Centre de compostage

Le biocentre de compostage fonctionne depuis l'année 2000, les déchets verts récoltés par Intradel y sont acheminés par camion; 15 à 20 camions y transitent chaque jour. Sur une année, cela représente environ 60 000 tonnes de déchets verts qui seront transformées en +/- 28 000 tonnes de compost.



Le bio centre de compostage à Jenneffe

Ca concerne quels déchets ?

Les déchets compostés sont principalement constitués de produits d'égallages, tailles de haies, tontes de pelouse, feuilles mortes et fleurs... Les déchets verts traités au centre proviennent :

- des recyparcs
- des communes avoisinantes
- des entrepreneurs de parcs et jardins
- de particuliers

La gestion du site

Les déchets passeront par plusieurs phases :

- Le broyage. Une fois par semaine, les déchets verts sont broyés et disposés en 12 amas (appelés andains) sur la dalle d'aération forcée.



Le broyage reste grossier afin de garantir une structure aérée, capitale pour l'étape d'aération forcée

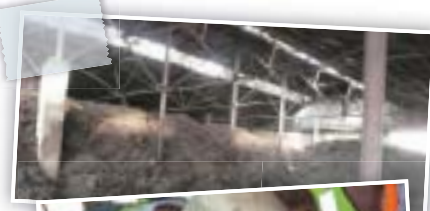
- L'aération (6 mois). La température et le taux d'oxygène au sein des andains sont enregistrés à l'aide de sondes.



Un système de ventilation des andains a été aménagé

Le système de ventilation permet de maintenir un taux d'oxygène et une température idéale pour permettre au processus de compostage de s'effectuer dans les meilleures conditions et d'autre part d'éviter les risques de nuisances olfactives causées notamment par l'absence d'oxygène lors de la fermentation.

- La maturation (3 mois). Le compost est entièrement retourné (2 fois) afin de le ré-oxygéner au maximum.
- Le criblage (2 semaines). Cette opération consiste à séparer les parties grossières de la partie fine du compost.



Le compost fini est stocké sous des hangars à l'abri des intempéries

Les limites du système...

Pour pouvoir valoriser le compost fini, ce dernier doit répondre à des normes strictes.

Par conséquent, des analyses sont réalisées pour chaque lot de 1.000 tonnes de compost produit.

Selon les résultats des analyses, les filières de valorisation autorisées sont :

- la valorisation agricole
- l'aménagement et la réhabilitation de sites (C.E.T., sites d'activité économique, etc.)
- l'aménagement d'infrastructures publiques ou privées
- l'utilisation en centre d'enfouissement technique (pour la couverture des déchets)

Malgré la bonne gestion, il existe malheureusement toute une fraction de compost trop contaminée par les métaux lourds pour être valorisé comme amendement.

• Soit ils sont incinérés

1. Uvelia

C'est un incinérateur, appelé aujourd'hui « unité de valorisation énergétique des déchets ». Les déchets y sont brûlés dans un système four/chaudière, la vapeur dégagée sert à produire de l'électricité.



La construction de cet incinérateur, localisé à Herstal, s'est terminée en 2009

Ca concerne quels déchets ?

- Refus de tri (résidus résultant du tri des déchets PMC),
- Ordures ménagères (des 72 communes affiliées à Intradel) = vos sacs gris
- Déchets industriels banals (PME PMI),
- Déchets des collectivités (poubelles publiques,...)
- Déchets ménagers de la Province de Namur et d'une partie de la Province du Luxembourg
- Les encombrants valorisables collectés dans les recyparcs

La gestion du site

Courant 2010, il est prévu qu'Uvelia traitera 320.000 tonnes de déchets, soit les déchets produits par le million d'habitants des 72 communes partenaires d'Intradel dont la commune de Baelen.

Grâce à la valorisation énergétique, Uvelia permettra une production électrique de 240 millions de kWh, soit l'équivalent de la consommation annuelle de plus de 54.000 ménages.

Uvelia bénéficie de technologies qui répondent aux exigences environnementales les plus sévères dans les domaines de l'eau, du bruit, de l'air et des odeurs ; les fumées issues de la combustion des déchets sont traitées avant leurs rejets dans l'atmosphère.

Les limites du système...

L'incinération permet de tirer le meilleur parti du contenu énergétique des déchets, pour peu que ceux-ci ne soient pas trop humides, or les déchets organiques qui étaient triés et séparés mécaniquement des autres déchets (avant 2010) pour être ensuite dirigés vers un centre d'enfouissement technique (C.E.T.) seront désormais brûlés (sauf dans les communes qui ont fait le choix des conteneurs à puce avec la collecte séparée des déchets organiques).

Si l'incinération permet de réduire fortement le volume des déchets (90 % de réduction environ) elle contribue, malgré un système d'épuration performant, à l'émission de polluants et elle génère des résidus qui seront enfouis en centre d'enfouissement technique.



Uvelia est capable d'avaloir plus de 40 tonnes de déchets à l'heure. Une « digestion » rapide et facile qui risque de faire en sorte qu'on néglige de se poser la question de la prévention

• Soit ils sont

1. CET

« Centres d'Enfouissement Technique », c'est ainsi qu'ont été rebaptisées les anciennes décharges.

Si visuellement on peut se dire que ça n'a guère changé ; ce sont de grands trous qu'on remplit jour après jour de nos déchets, le changement tient surtout à la nature des déchets enfouis, à l'équipement des sites en matière de protection des nappes phréatiques et à la mise en place de système de récolte des eaux et des gaz émis.

Si les décharges de notre enfance accueilleraient, il faut le dire, un peu tout et n'importe quoi en terme de déchets, les CET quant à eux sont strictement réglementés !



Tous les camions qui arrivent sur le site passent par l'accueil et le contrôle. On vérifie leur provenance, on les pèse et on inspecte rapidement leur contenu

Ca concerne quels déchets ?

Dans les CET, sont déversés ce qu'on appelle les déchets ultimes, c'est-à-dire ceux qu'on n'a pas su recycler et ceux qui sont « interdits d'incinération ».

Pour le détail, il s'agit :

- des résidus de centres de compostage
- des encombrants non valorisables des recyparcs
- des ciments d'asbeste (« Eternit ») sous enveloppe de protection
- des déchets industriels non toxiques et non dangereux

Une fois déversés, les déchets sont compactés afin d'éviter des pertes inutiles de volume d'enfouissement.

La gestion du site

Le CET est implanté dans une ancienne carrière entre Oupeye et Visé. Ce site a été choisi parce que son sous-sol présente une étanchéité naturelle. Celle-ci a par ailleurs été renforcée par divers aménagements : couche d'argile, membrane étanche, géotextile,...



Le C.E.T. visité est celui d'Hallembaye

Dans les CET, il faut gérer différentes « émissions » :

- le gaz qui se dégage suite à la dégradation des matières organiques et qui sera récupéré afin de produire de l'électricité,
- les eaux qui ruissellent au travers des déchets. Récupérées puis pré-filtrées, la partie concentrée sera traitée en tant que déchets dangereux.,
- les odeurs qui devront être « maîtrisées » via atomiseurs, parfum, produit anti-odeur, couverture journalière des déchets par du compost ou des bâches.



Mike Luchte de Membach : « dans le CET, il y a des montagnes de déchets, c'était très sale et ça puait ! »

Des mesures et analyses sont régulièrement effectuées sur le site pour contrôler la qualité des eaux rejetées et de la nappe phréatique ainsi que la qualité de l'air, sa teneur en méthane, hydrocarbures, dioxydes, ... Ces mesures sont ensuite transmises aux autorités compétentes.



Après exploitation, la zone d'enfouissement est complètement réhabilitée

Les limites du système...

Le C.E.T. est divisé en 2 parties. La première, exploitée depuis plus de 10 ans est arrivée à saturation (1.650.000 m³ sont comblés). La deuxième, qui représente un volume d'enfouissement de 3.500.000 m³ se remplit à une cadence telle que la saturation complète du site est prévue d'ici quelques années!



Saturation du site vers 2015. Et après? Il n'existe pas encore de solution claire pour l'avenir...

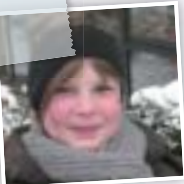
Depuis début 2010, la législation a changé, les CET n'accueilleront plus les déchets organiques, c'est Uvélia, la nouvelle usine d'incinération qui se chargera dorénavant de leur traitement (sauf pour les communes passées au tri des organiques via les poubelles à puces).

Avantage : le CET se remplira moins vite, mais les déchets organiques auparavant enfouis seront maintenant incinérés!

Nous venons de passer en revue les solutions (ainsi que leurs limites) mises en place POUR NOUS, mais il en est qui peuvent être mises en place PAR NOUS, sans grands efforts. Les enfants nous montrent l'exemple :

- L'installation des composts scolaires

Entre l'or noir (résidu de l'incinération) ou l'or vert (engrais), y'a pas photo, ils ont eu vite compris les enfants que maintenant que les déchets organiques sont incinérés, transformés en électricité, mais au prix d'un sacrifice environnemental certain, leur transformation via le compostage en engrais organique est tellement plus intelligente!



Jade Moonen de Baelen : «composter c'est important parce que tout ce qu'on met dans le compost, c'est 1/3 des déchets de nos poubelles, alors que c'est quelque chose qu'on peut recycler»



Loïse Ganser de Pingeren : « dans le compost, on peut mettre tout ce qui se dégrade, comme des épluchures de fruits, des restes de légumes, mais pas les papiers de bonbons »

- L'aménagement de fontaines à eau et la distribution de gourdes

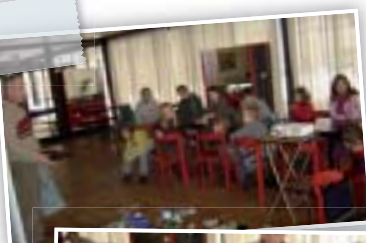
Dans le courant de l'année 2009, des fontaines à eau ont été implantées dans les 2 écoles de la commune et tous les élèves ont reçu une gourde qu'ils peuvent remplir à volonté durant la journée. Outre le bénéfice au niveau de la santé, cette opération avait aussi pour but de faire diminuer la production de déchets (berlingots, cannettes,...) à l'école, mais surtout de sensibiliser les enfants et de les inciter à des comportements d'éco-consommation.



Pauline Bahm de Meuschemen et Maurine Kramer de Baelen : « on a tous reçu une gourde et on vient se servir aux fontaines pendant les pauses. C'est bien parce qu'on ne gaspille plus des bouteilles en plastique, elles, on s'en sert 2, 3 fois et puis on peut les jeter. L'avantage aussi, c'est que maman n'a plus besoin de penser à acheter des petites bouteilles d'eau, qui en plus font des déchets encombrants »

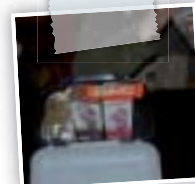
- Des achats intelligents

Trier, c'est bien, mais le mieux, c'est encore d'éviter les déchets à la source. Comment? C'est ce que monsieur Bouhy, animateur Intradél est venu expliquer aux enfants de la commune, ce lundi 15 février dans le cadre d'une animation extra-scolaire.



Que met-on dans le sac PMC?
Petit test auquel se sont essayés les enfants»

Solène Sgarlata de Baelen, avec sa gourde et sa boîte à tartine, petite reine du jour de la collation sans déchets



Une collation plus « lourde » en terme de déchets : bouteille, berlingots, plastic, papier alu

Les adultes peuvent suivre l'exemple!

Vous êtes convaincus de l'intérêt du compostage, mais c'est un projet que vous n'avez pas encore mené à bien? Par où commencer?, Que mettre dedans?, Comment le gérer?,... Autant de questions, autant de freins à l'action qui pourront être levés par la proposition ci-dessous...

Pour encourager les habitants à diminuer leurs déchets, le levier fiscal a été actionné via l'augmentation de la redevance et via le passage du prix du sac de 60l de 1€ à 1,5€. Sachant que désormais, des sacs de 40l seront également mis en vente au prix de 1€.



Soucieuse de manier la carotte autant que le bâton, la commune, sur recommandation du Groupe Action Déchets, souhaite encourager la pratique du compostage, et pour ce faire, vous offrir un accompagnement personnalisé, explications :

Objectif 2010 : « convertir » 200 ménages de la commune à la pratique du compostage.

- Pourquoi?

Une petite démonstration vaut mieux qu'un long discours...



133 kilos d'ordures ménagères (qui filent direct à l'incinération), c'est ce qu'un habitant de la commune de Baelen produit en moyenne par an (= poids de tous vos sacs gris d'une année)

83 kilos, c'est le poids que vous pourriez atteindre simplement en pratiquant le compostage (les déchets verts constituent plus du tiers de votre sac (= environ 50 kg))

Ainsi, 200 familles qui se mettent à composter (sachant qu'une famille se compose en moyenne de 2,5 habitants), ce serait pas moins de 25.000 kg (25 tonnes!) de déchets organiques qui échapperaient à l'incinération pour réintégrer le sol dont ils sont par ailleurs issus.

lution en kit ou de ré-emploi, les outils pour composter seront différents.

Afin de déterminer celui qui vous convient le mieux, un guide composteur se rendra chez vous et examinera avec vous la solution idéale. Vous bénéficierez ensuite de son accompagnement pour vous aider à démarrer votre compost, vous donner toutes les informations et conseils pratiques, tous les trucs et astuces pour que le compost fonctionne et vous procure en fin de cycle un terreau de qualité.

Il vous guidera pour éviter que celui-ci vous donne trop de travail, pour éviter aussi qu'il génère des nuisances telles qu'odeurs ou insectes,... Deux heures durant, vous aurez l'occasion de lui poser toutes vos questions histoire de prendre un bon départ.

Un suivi est également prévu. Deux mois après installation du compost, le guide repassera et vous consacra 1 heure pour corriger vos éventuelles erreurs.

Via un investissement financier public

Tant Intradel que la commune ont consenti un investissement financier dans ce projet, considérant que le compostage à domicile constitue un levier important pour faire maigrir votre poubelle. Dès lors, avec le budget octroyé, il sera possible d'organiser

une formation guide composteur dans la commune. L'idée étant de démultiplier les ressources humaines déjà en place. Ce budget permettra aussi de rétribuer les guides composteurs vu l'investissement en temps qu'ils auront à consentir.

Ainsi, afin de faciliter votre passage à l'acte, le coût de l'assistance que les guides composteurs vous prodigueront sera entièrement gratuite. Dans ce projet, vous l'aurez compris, c'est l'accompagnement des citoyens qui constitue la réelle plus-value.

- Concrètement ?

Vous aurez l'occasion de manifester votre intérêt pour le projet lors de la distribution de sacs gratuits. Vous recevrez alors un bon de commande pour le pack «service compost» intégrant livraison + installation + formation + suivi.

Les 200 premières familles volontaires seront les premières servies.

Dans les mois qui suivent, des guides seront formés, les composts seront ensuite livrés, l'information délivrée et «l'affaire» ainsi amorcée!

Une action initiée dans le cadre de l'Opération de Développement Rural



Janina Luchte de Membach : « depuis qu'on a installé un compost à l'école, j'ai bien compris à quoi ça servait et j'ai dit à papa et maman qu'il nous en faudrait un aussi ! »

- Comment ?

Via une solution «compostage» adaptée à votre situation

Selon la dimension de votre jardin et des tontes à composter, selon la taille de votre famille et le volume de déchets organiques à éliminer, selon que vous ayez ou non un potager, selon que vous souhaitiez une so-

Le parc d'activités économiques Eupen – Baelen

Les investisseurs qui souhaiteraient implanter leur entreprise dans le parc d'activités économiques de Eupen - Baelen, situé rue Mitoyenne, peuvent s'inscrire auprès de la SPI + (Service Promotion Initiatives en Province de Liège).

Ils seront dès lors inscrits sur une liste d'attente qui constitue l'ordre de traitement des dossiers.

SPI+

Atrium Vertbois, rue du Vertbois, 11, 4000 LIEGE

Tél. : 04/230.11.11 - Fax : 04/230.11.20 - www.spi.be

Si vous cherchez du travail...

Un classeur contenant les offres d'emploi du FOREM est mis à la disposition du public au bureau de l'A.L.E. (Agence locale pour l'emploi) situé Rue de la Régence 6, pendant les heures d'ouverture: lundi, mardi et jeudi: de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30, ainsi que le vendredi pendant la permanence de la Maison de l'emploi, de 9 à 12 h.

Vous pouvez y consulter des affichettes très détaillées (profil, compétences requises, type de contrat, coordonnées de l'employeur,...). Elles sont mises à jour quotidiennement.

Heures d'ouverture des bureaux :

Lundi	8h30 – 12h et 13h30 – 16h00
Mardi	8h30 – 12h fermé
Mercredi	8h30 – 12h et 13h30 – 16h00
Jeudi	8h30 – 12h fermé
Vendredi	8h30 – 12h fermé

Permanences à Baelen tous les vendredis de 9h à 12h dans les locaux de l'Agence Locale pour l'Emploi, rue de la Régence 6.

Place des Combattants 21
B-4840 Welkenraedt
Tél. **087.69.32.00**
Fax : **087.69.32.09**



Agence Locale pour l'Emploi de Baelen (ASBL)

Heures d'ouverture:

lundi – jeudi de 8h00 à 12h00
et de 13h30 à 16h30

Rue de la Régence, 6 – 4837 Baelen
Tél. 087/76.01.28 - Fax 087/76.01.17
E-mail: Claudine.Bebonne@publilink.be
Agent-ALE: Mme C. Bebronne

Les élèves de notre école recherchent...

Dans le cadre des cours d'histoire et de géographie, les élèves et les enseignants des degrés supérieurs de Baelen et de Membach ont commencé un travail de recherche sur d'anciennes photos de nos deux villages.

L'idée serait d'observer ces documents plus ou moins anciens puis de photographier ces endroits aujourd'hui pour comparer... (Certaines photos des années 60 ou 70 montrent déjà de sérieux changements que nos enfants ignorent, et que nous avons plaisir à nous rappeler...)

Il serait dommage aussi que certaines photos se perdent dans le futur.

Nous faisons donc appel à tous ceux qui possèdent ce genre de cartes postales, photos... et qui accepteraient de les laisser scanner afin qu'elles puissent être à la disposition d'un maximum de personnes.

Un CD pourrait être réalisé avec les photos actuelles et anciennes réunies, puis copié pour toute personne intéressée.

Si le projet fonctionne, il pourra être complété, amélioré, à l'infini, par la suite.

Si vous possédez du matériel qui pourrait nous convenir, vous pouvez nous le faire parvenir via un élève... Nous le scannerons et vous restituerons les documents originaux au plus vite. Vous pouvez également les scanner vous-même et nous faire

parvenir les fichiers via internet, clé USB... (Les photocopies et copies de copies donnent généralement de moins bons résultats.)

Prière de bien étiqueter tout envoi.

Adresse E-mail que vous pouvez utiliser pour envoyer vos fichiers :

photosvillages@hotmail.be

D'avance un grand merci aux personnes qui nous ont déjà aidés et à celles qui viendront se joindre à notre (votre) projet.

Les élèves et les enseignants.

Bibliothèque

BAELEN : la Bibliothèque se situe dans le module isolé derrière le bureau de la police.

Tél. 087/76.01.23

MEMBACH : le Dépôt se situe dans l'ancienne Administration communale, le local à droite en entrant.

Tél. 087/74.24.58

La bibliothèque est dorénavant ouverte : (tout public)

BAELEN

Lundi de 14h10 à 16h30
Mardi de 11h30 à 15h30
Mercredi de 14h00 à 19h00
Jeudi de 13h30 à 15h30
Samedi de 09h30 à 13h30

MEMBACH

Vendredi de 13h30 à 15h30
VACANCES SCOLAIRES
Mercredi de 14h00 à 19h00
Samedi de 9h30 à 13h30

Le prêt s'élève à :

(durée du prêt = 1 mois, renouvelable jusqu'à 3 mois)

- 10 centimes pour les bandes dessinées
- 20 centimes pour les livres adultes
- 1 euro pour les jeux

Ses collections comptent **14.160 livres**. Vous pouvez emprunter le nombre de livres que vous demandez. Je peux vous procurer les livres dont la bibliothèque ne dispose pas endéans une semaine. La bibliothèque possède de nombreuses lectures scolaires en plusieurs exemplaires et elle peut vous en obtenir d'autres par le système du prêt inter-bibliothèques. Elle est informatisée, ce qui permet de vous dire en quelques secondes, si elle possède le livre que vous demandez.

La bibliothèque possède les revues suivantes :

Astuces & Conseils Internet - Avantages Budget & Droits - Ça m'intéresse - Côté Santé Equilibre - Gael maison - Grande Idées Jardin - Ma Santé - Philosophie - Plus Magazine Pourquoi magazine - Psychologies - Reader's Digest - Saveurs - Science et Vie - Système D Test Achats - Top Santé.

Et pour les enfants

- Il était une fois l'homme + DVD
- Il était une fois la vie + DVD
- Serial Killers + DVD
- Les Contes racontés par Marlène Jobert + CD Audio
- Sciences et Vie junior

Au rayon nouveautés

Bandes dessinées

- Les Chemins de Malefosse n°18
- Chick Bill n°70
- Croisades n°4
- La Femme accident n°2
- Les Femmes en blanc n°32
- Garage Isidor n°13
- Les Informaticiens n°4
- Nelson n°9
- Orval n°1
- Rugbymen n°8
- Totally Spies n°9

Adultes

- Les Amants du Pacifique de S. WIGGS
- La Bague maudite de G. DELVAUX
- Ce soir je vais tuer l'assassin de mon fils de J-J EXPERT
- Fractures de F. THILLIEZ
- L'Héritage des Roberson de E. RICHARDS
- L'Innocence volée de E. SPINDLER
- Irrésistible de D. STEEL
- La Mort simplement de A. H. JAPP
- La Nuit des abeilles de J BOUDOU
- L'Olympe des infortunes de Y. KHADRA

- Open de A. AGASSI
- Là où les chemins nous mènent de B. PLAIN
- Le Syndrome du bocal de C. PINAULT
- Une mère sous influence de P. MACDONALD

Jeunesse

Manga

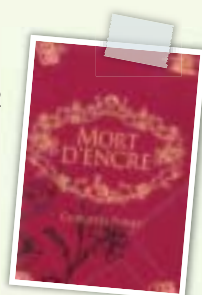
- Bleach n°35
- Naruto n°46
- One Piece n°52

Divers

- Les Chevaliers d'Émeraude n°10
- Chroniques du monde émergé n°3
- L'Épée de vérité n°1 et n°2
- Hannah Montana n°11
- Mort d'encre n°3
- La Première tournée du lapin de Pâques
- La Princesse et la grenouille
- Le Sacrifice de l'épouvanteur n°6

Ludothèque : Jeux

- Dora l'exploratrice : les couleurs
- Dora l'exploratrice : les lettres
- Trivial poursuit
- Quiz
- Taboo
- Jeu des Petits chevaux
- Jeu de Mémo
- Jeux de dés
- Bataille navale
- Echelles et serpents
- Jeu de loto
- Trivial poursuit (Découverte de la France)
- Jeu de la roulette
- Chaturanga
- Twister
- Jeu de l'oie
- Jeu de dame
- Jeu de Poker
- Jeu de Tarot
- Mimons ensemble
- Jeu de Backgammon
- Super Boggle



Les journées « Haltes-énergie » des 20 et 21 mars

Et de deux pour les « Haltes-énergie » ! En effet, vu le succès de l'année dernière, la commune de Baelen a décidé de renouveler l'opération.

Si vous vous souvenez, l'année dernière au mois de mars également, les communes de Baelen, Lontzen et Plombières avaient organisé un week-end énergie. Lors de celui-ci les citoyens ayant investi dans les économies d'énergie ouvraient les portes de leur maison pour montrer à d'autres ce qu'ils avaient fait pour économiser sur leurs factures de chauffage ou d'électricité.

Dans la pratique, on pouvait visiter des installations solaires thermiques, photovoltaïques, voir différentes manières d'isoler, des systèmes de ventilations performants, etc.



Retenez donc bien ces dates, **20-21 mars** et notez-les dans votre agenda car ce sera l'occasion de pouvoir concrétiser vos projets d'investissement économiseur d'énergie à l'aide d'informations précises et précieuses.

- Il y aura également devant la Cantellerie un spécialiste qui vous montrera son travail qui consiste à mettre en œuvre différents types d'isolants (écologique et traditionnel) comme la cellulose ou les mousses. Il vous expliquera aussi l'intérêt d'avoir un bâtiment étanche à l'air.

- Le conseiller énergie, Roland Fanielle, sera présent pour répondre à vos questions concernant les primes ou à des questions plus techniques. Il y aura également de l'information, des échantillons d'isolants, des ampoules économiques, etc.

Ce week-end n'est pas un salon du bâtiment mais bien un échange entre citoyens où l'on pourra voir fonctionner, toucher les installations, voir la mise en œuvre d'un isolant. Les habitants qui ouvriront leurs portes répondront à vos questions et partageront leur expérience : le coût de l'investissement, si on peut le réaliser soi-même, le parcours pour obtenir des primes, le gain d'énergie mesuré depuis l'installation, si c'était à refaire ce que l'on aurait modifié, les difficultés rencontrées, l'ampleur des travaux à réaliser... **Bref, du concret, du pratique, dans un esprit de convivialité.**



Pour couronner le tout, et en avant-première, **une conférence aura lieu le 19 mars à la Cantellerie**, avec pour thème : Comment construire ou rénover un bâtiment, l'isoler et l'équiper afin d'y vivre plus confortablement, tout en économisant l'énergie ? » par C. Steffens—Ingénieur Consultant.

En espérant vous voir nombreux,

Votre conseiller énergie,

Roland Fanielle

Cette année, le thème est l'isolation. Ce thème coule de source puisque indéniablement, c'est là que se trouve le plus gros potentiel d'économie d'énergie (isolation du toit, des murs, sols, etc).

Les autres moyens pour économiser de l'énergie ne sont pas pour autant laissés pour compte, puisque vous pourrez encore voir des installations solaires, des systèmes de chauffage aux pellets ou encore des concepts de maison basse énergie.

Le point de départ reste la Cantellerie avec différentes activités organisées sur place :

- La visite des différents chantiers de la commune (nouvelle école avec isolation par l'extérieur, maison communale avec isolation par l'intérieur ou encore la future chaudière biomasse qui est en chantier actuellement). Des visites guidées seront organisées afin de vous expliquer au mieux la démarche communale dans ces bâtiments.

Comme pour 2009, 2010 se déroule dans les trois communes inscrites dans un programme de développement rural « durable », Lontzen, Plombières et Baelen. Des toutes-boîtes seront envoyés à tous les citoyens des trois communes avec les adresses à visiter, ce qu'il y aura à voir précisément, les différents horaires, etc.



Vous trouverez ci-dessous les informations relatives aux concitoyens qui vous ouvrent leur portes. Ces personnes ont la gentillesse de vous accueillir aux heures précisées dans le tableau. **Veillez respecter les horaires prévus.**

1=Sam. 9.30-12.00 2=Sam. 13.30-16.00 3=dim/Sonn. 9.30-12.00 4=dim/Sonn. 13.30-16.00

					1	2	3	4
1	BAGUETTE Michel	F/D	Runschen, 35 BAELEN	Isolation en cellulose d'une ancienne habitation (1960), panneaux photovoltaïques, poêle à pellets, chaudière pellets en cours de commande	X		X	
2	BEBRONNE Francis	F	Allée des Saules, 2 BAELEN	Maison bioclimatique (K34), ventilation mécanique avec récupération de chaleur, puits canadien, chauffage dans sol et murs	X	X		
3	DROESCH Karl	F/D	Runschen 23 BAELEN	Maison de 1980 entièrement ré-isolée à l'intérieur du vide-ventilé sur une épaisseur de 7 à 8 cm. Travaux réalisés suite à un audit énergétique		X		
4	JANSSEN Marie-Josée	F	Rue du Moulin, 6 MEMBACH	Rénovation en cours et extension d'un ancien bâtiment : isolation par l'extérieur, puits canadien, ventilation mécanique double flux avec récupération de chaleur et chauffage au sol			X	X
5	MICHELIS Gérard	F/D	Mazarinen, 16 BAELEN	Panneaux solaires chauffe eau + appui chauffage	X	X		
6	PELZER Benoit	F/D	Chemin des Passeurs, 8 BAELEN	Nouvelle habitation, pompe à chaleur sol/eau (chauffage + chauffe-eau), ventilation mécanique	X		X	
7	STUMP Alain	F/D	Boveroth,10 MEMBACH	Réalisation d'isolation polystyrène (0.035) ép 8 cm par l'extérieur avec crépis. Visite sur chantier avec explication par M Félix Cremer, artisan à Membach.	X	X		X
8	VAESSEN Marcel	F/D	Chemin Kyssel, 16 BAELEN	Panneaux photovoltaïques 30 m² (4200 Kwh/an)		X		
9	Maison communale	F	Rendez-vous : Cantellerie Rue de la Régence, 6-BAELEN	Chantier de la maison communale : isolation par l'intérieur; ventilation mécanique double flux (visite et explications)		X	X	X
10	Bâtiment administratif	F	Rendez-vous : Cantellerie Rue de la Régence, 6-BAELEN	Chantier de la nouvelle chaudière biomasse automatisée aux pellets alimentant différents bâtiments communaux via un réseau de chaleur (visite et explication)		X	X	X
11	Nouvelle école communale	F	Rendez-vous : Cantellerie Rue de la Régence, 6-BAELEN	Chantier de la nouvelle école : isolation thermique par l'extérieur + crépis (explication par l'entrepreneur) + approche énergétique globale du bâtiment		X	X	X
12	DRESSE Joseph	D/F/NL	Rabotratherstraße, 7 HERBESTHAL	Chaudière murale à condensation au gaz	X		X	
13	EICHER Ravi	D/F	Rue des Prairies 3b HERBESTHAL	Maison basse-énergie en construction K22 - présentation par l'architecte des différentes techniques mises en œuvre et prévues	X		X	
14	FRANSSEN Roger	D/F	Mühlenweg-Ch du Moulin, 29 4710 LONTZEN	Panneaux photovoltaïques (4000 Kwh/an) + solaires thermiques	X			X
15	GAUDER Nicolas	D/F/NL	Rottgiescherstraße. 86 HERBESTHAL	Pompe à chaleur : air /eau, démonstration technique pour professionnels et privés	X	X		
16	HEUSCHEN-KUCKARTZ	D/F	Am Molberg 3 LONTZEN	Nouvelle construction, maison basse énergie, isolation du toit en cellulose, ventilation mécanique	X			
17	NIESSEN- SCHMITZ	D/F	Bommertzgasse 26 LONTZEN	Nouvelle construction, maison basse énergie, ossature bois, isolation cellulose, ventilation mécanique, chauffe-eau solaire		X		X
18	NIZET Marc	F	Rue Drève Rouge, 72 HERBESTHAL	Chauffe eau solaire et panneaux photovoltaïques		X		X
19	SCHNEIDERS David et Nicole	D/F	Walhorner Straße, 19 WALHORN	Panneaux solaires chauffe eau et appui chauffage, maison passive, ventilation mécanique, puits canadien, citerne eau de pluie, chauffage au bois		X		
20	STECKENBIEGLER Bruno	D/F/NL	Grünstraße, 23 HERBESTHAL	Panneaux solaires chauffe eau, panneaux photovoltaïques - participation installateur	X		X	
21	WEIDEMANN Peter	D	Bergstraße, 9 LONTZEN	Panneaux solaires chauffe eau et appui chauffage, isolation bois et argile, chauffage aux pellets - isolation du toit avec de la cellulose—participation entrepreneurs		X		X
22	WERTZ Jean-Marie	D/F	Sandstraße, 17a WALHORN	Panneaux solaires chauffe eau et appui chauffage, chauffage pellets, mesures d'économie d'énergie, panneaux photovoltaïques			X	X
23	WETZELS Richard	D/F	Schloßstraße, 20 LONTZEN	Panneaux photovoltaïques	X			
24	Crèche Plombières	F	Rue du Lycée en face de la Police PLOMBIERES	Nouveau bâtiment (en cours de construction) basse énergie, équipé d'une pompe à chaleur, de panneaux solaires thermiques. Présence de l'architecte (bureau Lantair)				X
25	BERGMANN Joël et Isabelle	F	Rue de la Poste, 19 MONTZEN	Panneaux solaires chauffe-eau, panneaux photovoltaïques, isolation ancienne toiture, chauffage pellets		X		X
26	BRASSEUR Nelson	F	Route d'Aubel, 9 HOMBOURG	Pompe à chaleur sol/eau + chauffe-eau	X		X	
27	FALLENTHEYN Robert	F	Rue d'Aix, 2 MORESNET	Audit énergétique, Chauffage pellets		X		X
28	FRANKEN Benedict	F/D/NL	Tersaessen, 42 GEMMENICH	Nouvelle construction : pompe à chaleur sol/eau, ventilation mécanique, puits canadien				X
29	HANNOTTE Marc et Aude	F/D	Cosenbergerheydt, 47 MONTZEN	Panneaux solaires chauffe-eau + appui chauffage, chaudière centrale au bois, projet d'éolienne	X	X		
30	LEX Jean-Michel	F/D	Rue de la Gare, 9 MONTZEN	Panneaux solaires chauffe eau, isolation de maison ancienne, panneaux photovoltaïques, chauffage au bois, audit énergétique, présentation d'un projet pédagogique (nouvelle veranda et transformation de la maison).	X	X	X	
31	LOOP Anne (Bureau)	F/NL/D	Rue Hubert-Denis 41 MONTZEN	Basse énergie K=29, pompe à chaleur par géothermie (3x80m de profondeur), VMC, panneaux photovoltaïques (3530Wc), vitrages spécifiques 4 saisons au sud, Poronto + 12cm isolation des murs + crépi, autonomie énergétique du bureau et quasi-autonomie en eau.	X		X	
32	REMACLE Raymond	F	Rue Gustave Demoulin, 50 MONTZEN	Panneaux solaires thermiques	X	X	X	X

Photos d'hier et d'aujourd'hui

4. Heggen vers 1910

La pompe à eau... Un vrai village sans grande circulation.

Le sous-sol de Heggen fut l'objet d'exploitations minières de zinc et de plomb sous les ducs de Bourgogne. Des hauteurs de Heggen, se dégage un très beau panorama de Baelen avec, à l'horizon, les Hautes Fagnes et l'Hertogenwald.



5. Le pont d'Oeveren dans les années 40

A cause de sa forte déclivité, le ruisseau de Baelen ne gèle jamais, écrivait Arsène Buchet. Adossée au parapet, se trouve la Croix Corman, restaurée et remplacée au même endroit en 1992. Il s'agit d'une croix en fer forgé scellée dans un bloc de calcaire portant l'inscription : « coin ébréché » CORMAN BOURGTRE 1846.

Ce modeste monument rappelle l'existence d'André Corman, époux de J.M. Cordonnier et bourgmestre de Baelen de 1843 à 1850, né à Baelen en 1781, décédé à Eupen en 1861.



6. La grand-route de Dolhain aux environs de la guerre 40-45

Vue prise au pied de Runschen. À gauche de la route en direction d'Eupen, on distingue les poteaux et les fils de la ligne du tram Verviers-Eupen. Un grave accident de tram survint en 1947 près du moulin Vilvorder à Forges. Cette ligne est remplacée définitivement par les autobus en 1956. La route Dolhain-Eupen sera en construction en 1826/1827. Nous voyons que la rue Longue était peu construite à l'époque.

Les photos en couleur ont été prises du même angle en octobre 2009, il est amusant de comparer....

André Hauglustaine et Camille Meessen



Zone de Police Pays de Herve : bilan 2009.



Courant février, la zone de police du pays de Herve dont notre commune fait partie dressait son bilan de l'année écoulée. Retour sur les priorités et le bilan chiffré d'une année d'action policière dans la zone sur base des statistiques policières.

Les priorités

Le plan zonal de sécurité 2009/2012 de la zone de police du « Pays de Herve » élaboré et discuté en conseil zonal de sécurité et approuvé par les Ministres de tutelle de l'Intérieur et de la Justice fait état de **5 phénomènes prioritaires** :

- le trafic (home deal, street deal) et la production de stupéfiants (Haschich et Marijuana),
- les vols qualifiés dans les habitations y compris les tentatives,
- les accidents de la route avec lésions corporelles sur les routes régionales RN3, RN648, RN67,
- les violences intrafamiliales (au niveau constat et suivi SAPV),
- la traite des êtres humains (économique – marchands de sommeil) au niveau de la sensibilisation des policiers de quartier à la détection du phénomène.

1. Le trafic de stupéfiants

Au niveau des drogues douces, l'accent était mis sur la détention, la production et le trafic dont les deux derniers cités représentent près de 95% des interventions. Par rapport à 2008, l'augmentation des actions policières est de 75%. Loin d'être alarmants, ces résultats démontrent **une activité policière plus intense** en matière de stupéfiants notamment en terme de proactivité et de contrôles. Car cette problématique a ceci de particulier que si on ne cherche pas, **on ne trouve pas**.

Cette activité policière accrue se concrétise par la « tolérance 0 » comme l'illustrent bien les affiches réalisées par la zone de police. Toute prise de drogue douce dans la zone est immédiatement saisie et la police verbalise systématiquement, contrairement à l'information qui circule que la détention pour sa consommation propre est tolérée. Les 62 policiers de la zone ont été formés à repérer les conducteurs sous influence et le montant des procès-verbaux pour ce genre d'infractions se situe entre 1.200 et 1.800 euros.

Les efforts dans ce sens seront poursuivis en 2010. La situation géographique de la zone, à proximité des Pays-Bas, requiert une grande vigilance sur ce point.

2. Les vols qualifiés dans les habitations

Si l'on constate une diminution du nombre de vols au niveau de la zone de 2% sur l'année écoulée par rapport à 2008, les communes d'Olne, Herve et Aubel connaissent une augmentation. Baelen enregistre un recul de 37% par rapport à 2008 du nombre de vols commis dans les habitations.

Pour lutter contre le phénomène de vols dans les habitations, la zone de police a établi un plan d'actions, dont les grandes lignes sont :

- la sensibilisation de la population à la technoprévention,
- une augmentation de la visibilité policière, de contrôles routiers et d'opérations d'envergure comme obstacles pour les auteurs potentiels,
- le suivi qu'il soit psychologique pour les victimes au niveau du service d'assistance policière aux victimes et le suivi de l'enquête afin d'augmenter le taux d'élucidation. Dans ce cadre, la zone de police utilise tous les moyens mis à sa disposition.

3. Les accidents de la route avec lésion corporelles

Globalement, au niveau zonal, après avoir connu une diminution croissante depuis 2005 et atteint en 2008 les meilleurs résultats depuis 10 ans en matière d'accidents avec lésions corporelles avec 14,6 faits mensuels, l'année 2009 ne poursuit pas cette tendance à la diminution; le nombre moyen d'accidents avec lésions corporelles ayant augmenté de plus de 12% par rapport à 2008. Néanmoins, les taux sont toujours inférieurs (-1%) à la moyenne des 3 dernières années et inférieurs aux 200 accidents avec lésions corporelles annuels fixés comme limite.

Deux accidents mortels ont malheureusement eu lieu en 2009 faisant 2 morts. Il s'agit du nombre de victimes le moins élevé depuis 2006.

Tel que cela a été le cas pour les 2 objectifs précédents, l'objectif stratégique roulage a fait l'objet d'un plan d'actions. Les lignes de forces en sont, d'une part, les activités préventives sur le terrain et via les médias, et, d'autre part, l'intensification des actions répressives. En termes d'actions répressives, le nombre de PV roulage rédigés est en quasi augmentation constante depuis 2004.



Ainsi, en 2009, le nombre de PV de roulage a presque triplé par rapport 2004, plus particulièrement en matière de vitesse. Sur les 11.000 PV de roulage dressés (hors PV d'avertissement) en 2009 dans la zone, la répartition est la suivante : 53% pour la vitesse, suivi du gsm au volant (12%), l'absence de port de ceinture (11%). Ensuite, viennent le stationnement, permis, contrôle technique, immatriculation, alcool et drogue.

A noter que la N61 Limbourg – Baelen – Eupen est inscrite dans les priorités 2010. Les contrôles y seront renforcés tout comme la route de Hestreux très accidentogène.

4. Les violences intrafamiliales

En matière de violences psychiques au sein de la famille, l'évolution de ces dernières années montre une diminution constante de 2007 à 2008. Cette diminution ne semble pas se confirmer en 2009 qui voit ces violences augmenter de plus de 12% par rapport à 2008. Cependant, la police est bien fort démunie face à cette problématique sociale. Elle ne peut que constater les faits une fois commis. Il lui est donc difficile d'influencer d'une manière ou d'une autre l'ampleur de cette problématique.

Néanmoins, via le service d'assistance policière aux victimes, la zone propose systématiquement une offre d'intervention de notre assistante sociale afin d'épauler les personnes victimes de violences et d'apporter rapidement écoute, soutien, information, conseils et orientation éventuelle vers un service spécialisé adapté à la problématique.

5. La traite des êtres humains

Nous souhaitons contribuer à la lutte contre la traite des êtres humains par la sensibilisation des agents de quartier aux niveaux exploitation économique et marchands de sommeil. Aucun fait en cette matière n'a été constaté l'année écoulée.

On recrute à Baelen !

Profil recherché

- Vous êtes citoyen de la commune et vous vous souciez de son devenir,
- Vous êtes prêt à vous investir dans la vie locale en soutenant et initiant des actions et des projets pour votre village,
- Homme, femme, agriculteur, jeune, germanophone, francophone, passionné de nature ou de mobilité, nouvel habitant, habitant d'un des hameaux,... Vous êtes représentatif des citoyens de la commune et êtes prêt à jouer les porte-parole de votre entourage,
- Vous avez une connaissance du terrain simplement parce que vous y habitez,
- Vous êtes « expert » de votre lieu de vie, soit parce que vous connaissez son passé, que vous êtes ancré dans son présent, mais surtout parce que vous voulez vous impliquer pour son avenir.

Nous offrons

- La faculté de vous former sur de nombreuses matières/thèmes et d'apprendre à mieux connaître votre commune,
- La possibilité d'être informé sur des sujets, projets en cours dans votre commune,
- La satisfaction de prendre part aux débats,
- L'opportunité d'accéder ou de participer aux décisions qui sont prises pour vous ou en votre nom,
- L'opportunité de rencontrer vos concitoyens, de re-créez du lien social,
- La fierté de participer au bien-être d'une collectivité,
- La chance de rejoindre un groupe d'habitants motivés et dynamiques : **La commission Locale de Développement Rural.**

Régime de travail

Plutôt cool : 4 à 5 réunions en soirée par an, soit environ une réunion tous les 3 mois.

Lieu de travail

Sur place ! C'est-à-dire dans des locaux de réunions situés à Baelen ou à Membach.

Pour ceux qui ne disposent pas de voiture, il y a évidemment possibilité de co-voiturage.

Votre défi

Assurer le suivi et la mise en œuvre des projets du PCDR (Programme communal de développement rural) et faire en sorte que d'ici 2020, Baelen soit une commune :

- **exemplaire** : qui peut servir de modèle, source d'inspiration pour d'autres, qui fait preuve d'originalité, qui tire profit de ses particularités, qui est avant-gardiste, pionnière
- **créative** : à la fois créative, inventive dans sa recherche de solutions et active, qui fait bouger les choses, qui est dynamique
- **reliée** : qui gomme les frontières (visibles et invisibles) entre les villages et hameaux, entre partie urbanisée et boisée, entre communautés d'habitants, avec les communes avoisinantes

Contact

Plus de détails concernant l'offre ?

Contactez un de nos collaborateurs (voir tableau ci-après) ou la Fondation Rurale de Wallonie
Anne Klein: 080/67 84 70 • a.klein@frw.be

Liste des membres de la CLDR de BAELEN (Commission Locale de Développement Rural)

Pour le quart communal

XHAUFLAIRE José
GOBLET Marie-Paule
JANCLAES Robert
BEBRONNE Francis
JACQUET Steve
SARTENAR Maximilien

Pour la population

AGENOT Aline
LUCHE Sylvie
BAGUETTE Michel
MENAGER-WEBER Anne-Marie
BAS Marie
MOISE Jaques
BECKERS Jean-Marie
PIRARD Joseph

BRANDT Roger
ROMEDENNE Joseph
CANFIN Josette
SAUTOIS Anne-Marie
CREUTZ Deckers Maryline
SCHOONBOODT-PIRON Fabienne
FABECK Marie
WIERTZ Serge
FLAS Louis



Communiqué

Intradel nous informe que son nouveau site internet est à présent en ligne.

Une quantité importante de documentation est mise à la disposition des internautes : brochures, guides de tri, calendrier des collectes, vidéos, plans stratégiques, rapports annuels, communiqués de presse,...

www.intradel.be

Date	Détails	Lieu	Horaire	prix	organisateur + infos
14-mars-10	Pèlerinage à Louvain (Groupement des Pensionnés)		Départ à 8h30	Car et visite 20,50€	087/76.28.59 M-L.Radermecker ou 087/76.40.36 L.Corman
13 et 14 mars	Opération «Arc-en-ciel»				www.arc-en-ciel.be
19-mars-10	Dans le cadre du week-end «Haltes-énergie» : Conférence tout-public	Baelen Salle La Cantellerie	19h30		Plus d'infos dans l'article «Energie» de ce numéro
20 et 21 mars	Week-end «Haltes-énergie» : visites dans les communes de Baelen, Lontzen, Plombières				Plus d'infos dans l'article «Energie» de ce numéro
20-mars-10	Après-midi gymnique		Dès 15h		Société de gymnastique Baelen
27-mars-10	Excursion «De Tintin aux ascenseurs pour bateaux»		Départ 8h30	voir annonce	L.A.C. (inscriptions : 0486/90.23.63 ou 0474/51.99.93)
28-mars-10	Goûter pascal des Pensionnés	Réfectoire de l'école de Baelen	De 14h à 18h		Comité des Amis des Pensionnés
03-avr-10	Clin d'œil musica au printemps avec «Musica Gogo Hé»	Foyer Culturel de Baelen	20h30	5€ (prévente 4€)	Les Sept Nains (087/76.45.67 - 76.39.40 - 56.94.45)
11-avr-10	Balade à Moresnet	Baelen : devant la Maison communale	13h30		Flas : 087/76.33.89 Pirard : 087/56.91.57 087/56.91.58 Schoonbroodt : 0473/98.44.98
13-avr-10	Journée à Gand (Groupement des Pensionnés)		Départ à 7h		087/76.28.59 M-L.Radermecker ou 087/76.40.36 L.Corman
24-avr-10	«Opération Rivière propre»	Baelen : devant la Maison communale à 9h	de 9h à 13h		voir rubrique «en bref» Francis Bebronne 0479/269.541 ou francis.bebronne@acbm.be
24-avr-10	Baelen en fête : Fête du canard	Parc communal Baelen	Voir article		Comité de la fête du canard 087/31.10.13 - 0495/99.04.15 ou voir article
02-mai-10	Balade à Rémersdael	Baelen : devant la Maison communale			Flas : 087/76.33.89 Pirard : 087/56.91.57 087/56.91.58 Schoonbroodt : 0473/98.44.98
08-mai-10	Marché artisanal de la fête des Mères	Salle La Cantellerie	De 14h à 19h	Entrée gratuite	Les Sept Nains
du 26 au 31 mai	Escapade à Vienne (Groupement des Pensionnés)				087/76.28.59 M-L.Radermecker ou 087/76.40.36 L.Corman
5 et 6 juin	Exposition de peintures de Mme Dreuw-Kuckart (dans le cadre de la kermesse)	Baelen			L.A.C.
26 et 27 juin	Exposition du photographe Mr Luc Lejeune (dans le cadre de la kermesse)	Membach			L.A.C.

Comité des amis des pensionnés

Le Comité des Amis des Pensionnés se fait un plaisir de vous inviter au **Goûter Pascal** organisé le **Dimanche 28 mars 2010, de 14 à 18 h** au réfectoire de l'école communale de BAELEN (entrée par le réfectoire).

Animation musicale assurée.

Invitation cordiale à toutes et à tous, et au plaisir de vous revoir nombreux dans l'amitié et dans la joie.

La messe de ce même jour sera célébrée à l'intention de tous nos pensionnés défunts.

Avis aux personnes et organisateurs de

BALS en lieux clos ou de MANIFESTATIONS en plein air



Le règlement général de police prévoit une série d'obligations à respecter par les organisateurs de
**REUNIONS PUBLIQUES
EN LIEU COUVERT OU EN PLEIN AIR
(bals, méga-soirées, autres festivités)**

Toute organisation doit être demandée un mois à l'avance au Collège communal. L'organisateur devra se rendre à la direction de la Police locale pour y fournir tous les renseignements utiles et y recevoir les consignes de sécurité.

Un formulaire ainsi que le texte complet du règlement peuvent être demandés à l'Administration communale ou être consultés sur le site internet de la commune www.baelen.be - Rubrique Vie administrative - Documents en ligne - Chargement de documents: «Demande d'autorisation pour manifestation en plein air et déclaration de tenue de bal ou manifestation en lieu clos», ainsi que «les articles 105 à 140 de l'Ordonnance de police administrative» à respecter.

BALADES

Pour découvrir votre village et votre région, nous vous invitons à participer aux différentes balades organisées :

11 avril : **Moresnet**
02 mai : **Remersdael**

Point de rencontre : devant la Maison communale de Baelen à 13h30

Durée : environ 2 heures ou 8 km

Difficulté : aucune

Équipement : chaussures de marche
bottes

Les destinations des balades peuvent changer en fonction d'éléments indépendants de notre volonté.

Schoonbroodt Myriam
et Hubert : 0473/984498
Flas Gilberte et Louis : 087/763389
Pirard Jos : 087/569157-087/569158

Le groupement des pensionnés de Baelen vous propose :

Le dimanche 14 mars : Pèlerinage à Louvain – Père Damien

Départ : 8 h 30
Héverle arrêt café
Messe dans la crypte à 11 h
Repas de midi libre
Visite de l'hôtel de ville
Temps libre à Montaigu avant le retour
Prix 20,50 € car et visite

Le mardi 13 avril : Journée à Gand

Départ : 7 h
Accueil café à Gand et visite guidée de la cathédrale St Bavon et l'Agneau Mystique
Petite promenade le long des bâtiments principaux
Repas de midi
Balade en bateau dans le centre historique de Gand
Visite et dégustation à la brasserie Gruut
Retour par les voies rapides avec arrêt libre pour le repas du soir
Prix 56 € car, visites et repas

Merci à l'Administration communale et aux « Sept nains » qui réduisent vos frais pour cette belle excursion.

Du 26 au 31 mai : Escapade à Vienne Bienvenue à tous

Visite de Salzbourg
Visite guidée en car de Vienne
Visite guidée du château de Schönbrunn
Soirée guinguette avec repas
Promenade en ville visite cathédrale St Etienne
Concert d'André Rieu dans la Stadhalle
Prix : 600 € en chambre double / Single + 120 €
Assurer votre voyage en vous inscrivant avant le 20 mars 2010.

Renseignements et inscriptions : L.Corman – 087/ 76.40.36
M.-L.Radermecker – 087/ 76.28.59

Club cycliste Baelenois • Reprise saison 2010

Ce dimanche **07 mars 2010 à 09h00**, le Vélo Club de Baelen redémarre sa saison. Nous nous retrouvons comme toujours devant la maison communale de Baelen.

Qui sommes-nous ?

Nous sommes une cinquantaine de cyclistes, nous nous retrouvons le dimanche matin et/ou le mercredi soir pour rouler ensemble.

Nous sommes répartis en 4 groupes :

- > VTT
- > Groupe A : vélo de route, allure soutenue
- >Groupe AB : vélo de route, allure moyenne
- >Groupe B : vélo de route, allure plus tranquille

Nos sorties :

Les sorties rayonnent tout autour de Baelen, dans l'Hertogenwald, dans le Pays d'Aubel, dans l'Eifel, en Hollande...

Groupe B : sorties de 60 kms en moyenne
Groupe A : sorties variant entre 75 kms et 140 kms
Groupe AB : sorties variant entre 75 kms et 160 kms
VTT : sorties de 45 kms en moyenne

Cela vous tente ?

Renseignez-vous auprès de : Gérard Kerf : 087-882532
Léon Toussaint : 087-764869
Charles Marbaise : 087-552568

Société de gymnastique

Les gymnastes vous invitent à leur après-midi gymnique le samedi 20 mars à partir de 15 h. Pas de droit d'entrée, une tombola vous sera proposée.

Invitation

**Les Sept Nains ont le plaisir de vous inviter
à la salle du Foyer Culturel de BAELEN.**

LE SAMEDI 03 AVRIL 2010 à 20H30

avec les Musica Gogo Hé !



Infos/tickets : 087/764567

087/763940

087/569445

PAF : 5,00€ PREVENTE : 4,00€

Les Sept Nains ont le plaisir de vous inviter à leur nouveau Marché Artisanal de la fête des Mères, à la « Cantellerie » rue de la Régence, en face de la maison communale

**LE SAMEDI 08 MAI 2010
de 14 H à 19 H**

**Rejoignez nous nombreux avec
votre famille, amis et connaissances.**

ENTREE GRATUITE !

De Tintin aux ascenseurs pour bateaux • samedi 27 mars 2010 avec « Loisirs, Art et Culture »



Si Georges Rémy, alias R.G., était toujours parmi nous, il aurait probablement pu ajouter un numéro à sa longue série, en promenant Tintin Reporter dans l'ascenseur à bateaux de Strépy-Thieu, sur le Canal du Centre, utilisé pour la première fois par une péniche marchande le 6 novembre 2001. L'œuvre majeure de Hergé, universellement reconnue, est immortalisée à Louvain-la-Neuve depuis le 2 juin 2009.

C'est cette **double découverte culturelle et ludique en famille**, en Brabant Wallon et aux portes du Hainaut, que le L.A.C. vous propose le **samedi 27 mars 2010**.

Programme de la journée

Rassemblement à partir de 8h15 devant la Maison communale de Baelen

8h30 précises : départ en car
vers Louvain-la-Neuve

Matinée :

10h15 : visite du musée Hergé à Louvain-la-Neuve; la visite dure environ 2 heures; des audioguides seront fournis, ils sont compris dans le prix

Le musée Hergé, aux allures très modernistes, ressemble à un bateau avec de nombreuses passerelles qui permettent de circuler

entre les salles et mettent remarquablement en évidence la créativité de l'artiste.

Vous pourrez voir huit salles d'exposition sur trois niveaux et environ 2000 m² consacrés entièrement à l'œuvre du papa de Tintin, des salles plongées dans la pénombre avec des lumières tamisées pour préserver les planches originales, 80 planches originales régulièrement remplacées par d'autres, 800 croquis et dessins, une maquette à taille réelle du sous-marin conçu par le professeur Tournesol et d'autres objets tirés de l'œuvre d'Hergé. De plus, une salle d'exposition temporaire est aujourd'hui consacrée à la construction du bâtiment.

vers 12h30, selon le rythme de chacun : repas libre dans la ville estudiantine

Après-midi :

13h45 : départ pour Strépy

14h45 : visite de l'exposition + film documentaire sur l'ascenseur; la visite dure environ 1 heure 30, film compris.

La visite de l'ascenseur est truffée de découvertes : une impressionnante salle des machines, un superbe panorama sur l'ensemble du site et la région environnante, la projection d'un film sur la construction et le fonctionnement de l'ascenseur agrémenté par des maquettes animées et jeux interactifs ou encore une exposition des fossiles découverts lors des terrassements.

16h15 : embarquement

16h30 : ascension en bateau, navigation sur le Canal du Centre et retour en train touristique (durée 1 heure)

Après la visite de l'ascenseur funiculaire, vous aurez la possibilité de vivre cette ascension spectaculaire de 73 mètres dans un bateau, de naviguer sur une partie du nouveau tronçon du Canal du Centre et de rejoindre le site principal des ascenseurs en petit train touristique ! Une découverte à ne pas rater !

17h30 : retour en car

19h30 : arrivée à Baelen

Comment participer ?

Coût de la journée, car compris (proposée par le L.A.C. au prix coûtant) :

Adultes : 30€

Adolescents de 12 à 18 ans : 25€

Enfants de 4 à 11 ans : 20€

Inscriptions :

pour le 15 mars au plus tard auprès de

Nathalie Thönnissen (0486 902363)
ou Nadine Robert (0474 519993).

Merci de bien vouloir verser à l'avance le montant de votre participation sur le compte

N° 068-0492060-06 du L.A.C. Baelen, en précisant les tranches d'âges des participants.

**Venez nombreux en famille !
Vous ne serez pas déçus !**

Baelen en fête

Bienvenue à tous au parc communal de Baelen Le samedi 24 avril 2010

Première édition d'une grande fête populaire

«Organiser une grande fête pour faire la promotion de la commune». Voilà l'un des 73 projets souhaité et soutenu par les habitants de la commune dans le cadre de l'Opération de Développement Rural!

La fête, c'est une occasion de se rencontrer et de se rassembler pour apprendre à mieux se connaître, échanger et partager un moment de convivialité, de divertissement et de bonne humeur. Cela permet également de se sentir concerné par son lieu de vie et par les gens qui y habitent, de s'ouvrir aux autres.

Raison pour laquelle, le premier public visé par cet événement est assurément la population de Baelen.

Mais cette fête pourrait avoir un retentissement plus large et permettre à la commune de se forger une image, de développer un attrait qui va faire sa particularité, à la manière de Jalhay avec sa fête du chou, ou Vielsalm avec sa fête des myrtilles dont la réputation a largement dépassé les frontières communales.

Pour passer du souhait à la concrétisation, il aura fallu toute la conviction et le dynamisme d'un petit groupe d'habitants bénévoles qui ont pris à cœur et travaillent d'arrache-pied à organiser cet événement populaire.

La mobilisation des enthousiasmes

Pour concrétiser cette belle idée, le petit groupe d'habitants a encouragé la participation et la mobilisation des commerçants de la commune, associés à l'évènement et fournisseurs de denrées de bouche; les indépendants qui ont contribué au sponsoring du projet; les écoliers qui ont conçu des panneaux didactiques sur l'évolution du village, le conseil communal des enfants chargé des peintures et décorations,... Tous sont bénévoles non rémunérés et ont tout mis en œuvre pour faire de cette première une réussite. L'esprit est celui de passionnés qui ne se prennent pas trop la tête, mais qui travaillent professionnellement, dans la joie et le plaisir gourmand!

Sous le signe du canard

Restait à trouver une thématique forte et spécifique, qui pourrait devenir emblématique de la commune.

Le groupe a choisi de s'appuyer sur un produit local : le canard et d'en faire le fil rouge de l'évènement.

Ainsi, Baelen deviendra, l'espace d'un samedi, la capitale du canard, l'oiseau ambassadeur de la fête donnera le ton aux animations, aux repas et à la décoration du village. Vous êtes tous invités à participer et à décliner le thème (décoration, déguisement,...) en laissant libre cours à votre créativité!

Une fête qui s'adresse à tous

L'invitation s'adresse à tous les habitants de la commune, petits et grands, gourmands et gourmets, fêtards ou plus sages, curieux ou convaincus, vous trouverez tous à vous satisfaire du programme proposé.

Durant toute l'après-midi, des exposants et producteurs choisis pour la qualité et l'authenticité de leurs produits vous feront découvrir et déguster leurs spécialités et partager un moment convivial autour des produits et du savoir-faire du terroir.

Anne Schreurs sera présente et vous proposera des ateliers culinaires autour de la cuisine du canard, histoire de démystifier la cuisine de cette viande délicieuse. Vous pourrez écouter ses conseils, pratiquer des recettes en direct et déguster ensuite le fruit de votre travail.

Musique et ambiance seront assurées tout au long de la journée.

Fête familiale s'il en est, l'évènement réserve un joli coin aux «canetons». Entre la pêche aux canards, les concours de dessin, les jeux populaires, les balades à poney et le grimage, les enfants ne vont pas s'ennuyer!

Le programme

De 11h00 à 20h00 : marché du terroir, animations pour enfants, animation musicale par la fanfare de Baelen

A 14h et à 16h : ateliers culinaires avec Anne Schreurs

A 18h : repas (sur réservation)

De 21h à 02h : animation musicale par les Bandas de Goé et par le DJ Fred

Le menu

A base de canard bien sûr, un menu copieux et alléchant vous est proposé.

Pour les gourmets gourmands, la totale comprend :

- Une assiette de pâté de canard, confit d'oignons et pain : 6€
- Un plat au choix : vol-au-vent de canard, pommes de terre, salade : 10€ OU une cuisse de canard au cidre, pommes de terre, salade : 12€
- Une assiette de fromages : 4,50€
- Un dessert au choix : mousse au chocolat, crème brûlée à l'orange et biscuit croquant : 3€ OU cappuccino de fraise, crème fraîche : 3€

Pour les petits appétits, tous les plats peuvent se prendre séparément.

Pour les enfants, une portion de vol-au-vent à 6€ est proposée.

Les réservations

Afin de faciliter l'organisation, la réservation des repas est souhaitée avant le 17 avril.

CORNET-MANGUETTE Sylvie
Levée de Limbourg, 13, 4837 BAELEN
087/31.10.13 – 0495/99.04.15

VANDEBERG-PAROTTE Carine
Runschen, 44, 4837 BAELEN –
0497/69.44.01

DODEMONT-WINTGENS Chantal
Rue de la Chapelle, 3, 4837 BAELEN
0479/38.31.16

Et s'il venait à faire un temps de canard, chapiteaux et tonnelles seront en place pour que dure la fête!

Une action initiée dans le cadre de l'Opération de Développement Rural



SUIVEZ LE GUIDE, triez bien vos sacs bleus!

Vous êtes de plus en plus nombreux à bien trier vos déchets P.M.C. (Bouteilles et flacons en Plastique, emballages Métalliques et cartons à Boissons) et nous vous en remercions vivement! Cependant, il subsiste dans certains sacs bleus des emballages qui ne doivent pas s'y trouver. La différence entre les « PMC » et ceux qui n'en sont pas est parfois subtile, pour cette raison, nous vous expliquons vraiment pourquoi certains emballages ne doivent pas être déposés dans les sacs bleus. Ne dit-on pas qu'un « trieur averti en vaut deux »?

QUELS SONT LES EMBALLAGES NON ADMIS?

- Les sacs en plastique, les ravers et barquettes en plastique, les pots de yaourt, les gobelets, les tubes, ... sont constitués de types de plastiques tellement différents qu'il est improbable d'envisager leur recyclage. De plus, ils sont souvent fortement souillés par les produits qu'ils ont contenus, ce qui les exclut de la chaîne du recyclage. Ils doivent être déposés dans votre poubelle ménagère.
- Le papier aluminium n'est pas non plus le bienvenu, pourtant il s'agit d'aluminium mais il est tellement fin qu'il brûle au lieu de fondre. La matière est donc irrécupérable. Il doit être déposé dans votre poubelle ménagère.
- Les emballages qui ont contenu des substances toxiques et/ou corrosives comme les peintures, les pesticides, les solvants et les acides peuvent présenter un danger pour le personnel et les machines. Ils doivent être déposés au Recyparc.
- Enfin, il est important de ne pas glisser de seringues dans une bouteille en plastique! Elles sont particulièrement dangereuses pour les collecteurs et les trieurs, elles doivent être déposées au Recyparc. Et bien sûr, les perfusions ne sont pas non plus admises, elles doivent être déposées dans votre poubelle ménagère.



Donc, nous vous remercions de ne pas jeter tous ces emballages dans vos sacs bleus car ce ne sont **NI** des bouteilles, **NI** des flacons en plastique!



Intradel
www.intradel.be

FOST PLUS
www.fostplus.be

ENSEMBLE → TRIONS BIEN → RECYCLONS MIEUX



LES COMMERÇANTS À VOTRE SERVICE

SERVICE D'AIDE AUX FAMILLES ET AUX PERSONNES AGÉES DE LA RÉGION VERVÉTOISE
Rue du Palais 86/21 - 4800 VERVIERS



087/29.20.00
Centre de coordination des soins à domicile
Aides familiales - Gardes à domicile
Gardes d'enfants malades et handicapés
Aides ménagères
Bricoleurs - Télésurveillance
Tout l'arrondissement vervétois
Agréé et subventionné par le Ministère de la Région Wallonne
N° d'agrément 01900

Kinésiologie



Bénédicte Bourdy
Rue de l'Eglise 62 - 4710 Horbenthal
GSM 0486 74 80 47
www.akinesio.be



ETS MATHIEU BECKER
SPRL CARRELAGES

- Vente avec ou sans pose •
- Patron sur chantier •

250m² d'exposition

Hoof 54 • 4840 Welkenraedt
Tél. 087.88.03.20



Menuiserie Mullender Serge
Escaliers
Portes et fenêtres en bois et PVC
Corniches
Parquets
Placards

Toutes menuiseries intérieures et extérieures

Siege social : Rue Plein-Vent 6A
4837 Baalen - Tél./fax : 087 44 64 58
Atelier : Rue des Massacres, 1
4834 Goe - GSM : 0497 78 23 69



Boulangerie - Pâtisserie
SAINT-PAUL

F. Moonen - Baelen
Tél : 087/ 76 42 77



Josse Ahn sprl

Route d'Eupen, 1
B - 4837 Baelen

Tél 087 76 21 66
Fax 087 76 50 00
GSM 0475 68 64 87
CBFA 19097



de 9h à 12h et de 13h30 à 18h
du mardi au vendredi
Le samedi de 10h à 17h
NON STOP
Fermé dimanche et lundi

Plus de 30 ans d'expérience.
De l'enfant au Pro... De l'accessoire au vélo...
Nous avons toujours la meilleure solution.
Réparations toutes marques

Ets B. Cycles sprl
Avenue Reine Astrid, 8 - 4830 LIMBOURG
087/76 37 88 - e-mail : b.cycles@skynet.be



Vitreie Glaserei
A. Loup

Verrier et Restauration de vitraux
Ausführung alle Glasarbeiten Doppel - und Bleiverglasung

30, rue de Limbourg - 4710 Herbesthal
Tél / Fax : 087/44 65 77



Regifo
Edition

Ce bulletin est réalisé par
la sprl REGIFO Edition
rue St-Roch 59 - Fosses-la-Ville

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés. Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous au

071/ 74 01 37 ou faxez au **071/ 71 15 76**
ou info@regifo.be www.regifo.be

Votre conseiller en communication
Monsieur Roland Crosset :
tél 087/26 78 86 (le soir)



Traiteur de Hey

Gsm: 0477/72.79.39
Au Palren, 70 - 4831 Bilstain
Tél/Fax: 087/34.04.13
www.traiteurdehey.be
info@traiteurdehey.be



P'Heien du Bois

Parquet,
meubles pour
salles de bain
et cuisines **EN BAMBOU**
Produit écologique, à forte densité
et résistant à l'eau
Menuiserie-Ebénisterie

DELHOUGNE F.
Rue des Prés, 15 - 4840 Welkenraedt
GSM : 0496/99 44 81

NOUS RECHERCHONS
des délégués commerciaux indépendants
dans le domaine de l'édition publicitaire (H/F)
temps partiel ou temps plein,
ayant le contact facile et de la motivation.

Clientèle existante et à développer.

Contact : sprl REGIFO Edition
Tél : 071 / 74 01 37 - info@regifo.be
www.regifo.be

CUISINES ROBERT ZINK
création & passion



Du lundi au vendredi de 13h30 à 18h00
Le samedi de 10h00 à 18h00
Ou sur rendez-vous

Route de Henri Chapelle, 49 à B-4821 Andrimont
Tél. 087/35 24 00

www.cuisines-robertzink.be

TOUS TYPES DE TERRASSEMENTS

J. HAVET



Levée de Limbourg, 6 • 4837 BAELEN
087/88 24 59 • Fax: 087/76 47 00
www.havet.be

DUBOIS FUMISTERIE

Route Charlemagne 198
4841 Henri-Chapelle
TVA 448 120 402
Tél : 087/88 36 43
Fax : 087/88 36 36
www.fumisteriedubois.be

La Fumisterie Dubois s'enflamme pour vous !



NOUVEAU
TITRES SERVICES
BAELEN

X-press Clean Services

X-Press Clean Services vous aide dans vos tâches ménagères :
repassage dans nos ateliers; prises et reprises à domicile de
votre linge gratuitement sur un simple coup de fil :

087/461156 ou 0497/458144

Aussi, petits travaux de coutures; repas à domicile, courses
ménagères ainsi que nettoyage de votre domicile.

LE PRIX :
Un titre-service par heure prestée = 7,50 €
à l'achat soit 5,30 € après déduction fiscale.

Notre atelier se trouve route d'Eupen au numéro 3 à Baelen (4837)
et sera ouvert du lundi au vendredi de 7h00 à 19h00 ainsi que le
samedi matin de 8h30 à 12h00.

repassage

nettoyage

GRATUIT
Prise et remise à domicile
de votre linge
dans un rayon de 15 km